

# Jorat-Mézières

N°7 - Juillet 2023



COMMUNE  
INFOS



*Les rénovations  
de l'ancien  
collège de Ferlens  
se sont terminées,  
comme prévu,  
cet été 2022*

**> 11**

# Sommaire

## INFOS MUNICIPALES

Horaires d'ouverture du bureau communal / Services publics communaux	3
Horaires d'ouverture de la déchetterie et des Ecopoints	4
Arrivée, hommages et départs	5
Composition de la Municipalité	7
Plan d'affectation communal (PACom)	8
Evacuation des pavillons scolaires provisoires	10
Rénovation de l'ancien collège de Ferlens	11
Le temple de Mézières, son histoire, son clocher	12
Présentation du pôle Haute Broye	14
Inauguration Collège Gustave Roud	15
Fondation du Relais	16
Régionalisation de l'épuration des eaux	18
Nouveau tracteur / Le Recyclage	21
Martelage	24
Trésors du passé	25

## INFOS COMMUNALES

Parole donnée au bureau du Conseil communal	26
Liste des préavis municipaux	28
Les brèves	29
Organismes utiles	30
Infos déchets	32

## VIE LOCALE

Formation premiers secours	33
Nonagénaire et centenaire	34

## Sociétés locales

Jumelage Carrouge-Carrouges	35
Jeunesse de Mézières	36
Abbaye de Servion-Ferlens-Essertes	37
Carrouge - La Jeunesse   Le marché	38
Cinéma du Jorat   Amicale de l'Absinthe	39
Association Jorat Souviens-toi	40
Portrait de l'Ecole de Musique de la Fanfare du Jorat	41
Festival Into the Corn	42

# Impressum

## Publication officielle de la Commune de Jorat-Mézières

**Responsables:** Valérie Ethenoz et Valérie Pasteris  
**Tirage:** 1650 exemplaires  
**Photos aériennes:** Julien Ethenoz  
**Conception graphique et mise en page:** Les Editions Lavaux-Oron  
**Imprimé dans le Canton de Vaud**

# Édito du syndic

Patrick Emery

*Chères habitantes et habitants de Jorat-Mézières, Vous êtes sur le point de parcourir la 7<sup>e</sup> version de notre journal communal.*

*Au fil des pages vous découvrirez les éléments prépondérants qui ont rythmés la vie de votre Commune au cours des derniers mois. Vous y trouverez également un aperçu des enjeux sur lesquels votre Municipalité doit et devra encore se positionner à l'avenir en tentant de garder toujours comme cap l'intérêt de sa population et de ses concitoyens.*

*Dans cette version remaniée nous avons, pour la première fois, ouvert nos pages aux sociétés locales pour leur donner plus de visibilité et pour leur permettre de vous présenter leurs principales activités.*

*Elles sont sans nul doute le poumon sociétal de notre Commune. Elles insufflent chaque année une nouvelle vitalité par l'organisation des nombreuses fêtes et soirées, rythmant chaque saison et permettant à nombre d'entre nous de se retrouver pour partager de précieux instants.*

*De plus, vous y trouverez de nombreux articles et informations qui, je l'espère, pourront enrichir votre connaissance de la Commune, de sa vie trépidante et de ses atouts indéniables.*

*Je ne pourrai signer ce premier édit sans une pensée pour mon prédécesseur Patrice Guenat. Il a œuvré de nombreuses années avec conviction et détermination pour le bien de notre belle Commune. Il a pris une retraite politique bien méritée le 30 septembre dernier. Merci encore à toi pour ton engagement sans failles et tes compétences mises au service de la communauté.*

*Je remercie encore toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce journal et vous en souhaite une excellente lecture.*



## Identité de la commune

Nom de la Commune	<b>Jorat-Mézières</b>
Localités rattachées	<b>Carrouge, Ferlens, Mézières</b>
District	<b>Lavaux-Oron</b>
Adresse	<b>Route du Village 35 case postale 35 1084 Carrouge</b>
Téléphone	<b>021 903 02 02</b>
Courrier électronique	<b>administration@jorat-mezieres.ch</b>
Site	<b>www.jorat-mezieres.ch</b>
Ville jumelle	<b>Carrouge avec Carrouges France</b>
Superficie – altitude	<b>1107 ha – 742 m</b>
Superficie des forêts	<b>183 ha</b>
Transports publics	<b>Car postal, lignes 360, 362, 365 et 366</b>
Nombre d'habitants au 31.12.22	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jorat-Mézières: <b>3'110</b></li> <li>Par village:</li> <li>• Carrouge: <b>1'436</b></li> <li>• Mézières: <b>1'298</b></li> <li>• Ferlens: <b>376</b></li> </ul>
Taux d'imposition	<b>73 % en 2023</b>
Municipalité	<b>7 membres</b>
Conseil communal	<b>55 membres</b>

# Horaires d'ouverture du bureau communal



## ADMINISTRATION EN LIGNE

Les prestations suivantes sont disponibles via notre guichet virtuel:

- Annonce d'une arrivée
- Annonce d'un départ
- Changement d'adresse dans la Commune
- Commande et paiement d'une attestation d'établissement
- Inscription d'un chien

Le lien se trouve sur le site

[www.jorat-mezieres.ch](http://www.jorat-mezieres.ch)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h-11h30	8h-11h30	8h-11h30	8h-11h30	8h-11h30
	14h -17h30			

## Possibilité de fixer un rendez-vous hors de l'horaire fixe:

tous les matins dès 7h30, ainsi que le mercredi en début d'après-midi en prenant contact avec l'administration au minimum 48h à l'avance.

## Période estivale



Durant la période estivale, du 3 juillet au 18 août 2023, le bureau communal est ouvert tous les matins de 8h à 11h30, uniquement.

# Services publics communaux

Service	Contact	Titre	Téléphone	E-mail
<b>Greffe municipal</b>	Valérie Pasteris Myriam Marcuard Marlène Muriset Valérie Ethenoz Isabelle Jufer	Secrétaire municipale Secrétaire adjointe Secrétaire adjointe Secrétaire administrative Secrétaire administrative	021 903 02 02	administration@jorat-mezieres.ch
<b>Bourse communale</b>	Patricia Dutoit Cynthia Emery Serge Delessert	Responsable	021 903 02 02	bourse@jorat-mezieres.ch
<b>Contrôle des habitants</b>	Chantal Jaquier Myriam Marcuard	Responsable	021 903 02 02	population@jorat-mezieres.ch
<b>Employés communaux</b>	Philippe Bach Etienne Cherpillod Sébastien Détraz Pascaline Meusy Florian Trolliet Adrien Poux Yann Pirolet	Responsable    Surveillant du réseau d'eau  Apprenti	021 903 26 17    021 903 37 05	voirie@jorat-mezieres.ch    eaux@jorat-mezieres.ch
<b>Conseil communal</b>	Blaise Vuille Catherine Poncelet	Président Secrétaire		

## Horaires d'ouverture de la déchetterie de la Louye à Carrouge *Fermée les jours fériés officiels*



Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre (horaire d'été)

Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi
		10h-12h	8h-11h30
15h-18h30	15h-18h30	13h-15h réservé aux entreprises	

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars (horaire d'hiver)

Mercredi	Vendredi	Samedi
	10h-12h	8h-11h30
15h-18h30	13h-15h réservé aux entreprises	

Contact: Service de la voirie, 021 903 26 17 – mail voirie@jorat-mezieres.ch

## Horaires d'ouverture de l'Ecopoint à Mézières



Horaire annuel

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30 - 19h00	7h30 - 19h00	7h30 - 19h00	7h30 - 19h00	7h30 - 19h00
Samedi, dimanche et jours fériés officiels				Fermé

## Horaires d'ouverture des Ecopoints de Carrouge et de Ferlens

Horaire annuel

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
7h30 - 19h00	7h30 - 19h00	7h30 - 19h00	7h30 - 19h00	7h30 - 19h00	9h - 17h00
Dimanche et jours fériés officiels					Fermé

## INFOS MUNICIPALES

### Arrivée de Grégoire Favre à la Municipalité



*M. Favre est entré à la Municipalité le 1<sup>er</sup> octobre 2022, suite au départ de M. Patrice Guenat, et est en charge des bâtiments communaux et des finances. Après ces quelques mois, quel est son bilan face à la tâche que sa fonction implique? Interview:*

#### Comment s'est passée la prise en main de tes fonctions?

La prise en main de mes fonctions a eu lieu officiellement le 1<sup>er</sup> octobre, jour de l'inauguration officielle du collège de Gustave Roud. Mais le travail a commencé déjà durant l'été, par la prise de connaissance des dossiers principaux et la participation en tant qu'auditeur à certaines séances de Municipalité, afin de «prendre la température». Le saut dans l'arène fut immédiat, 3 jours après mon entrée en fonction officielle, par la défense devant le Conseil communal du préavis fixant le taux d'imposition pour 2023 et la poursuite avec le budget en décembre. A ce sujet, je remercie Patrice Guenat pour le temps consacré les dernières semaines de son mandat ainsi que tout le personnel de la bourse pour le soutien dans mes débuts en tant que responsable des finances.

#### Quelle fut ta découverte du travail?

J'ai été très bien accueilli par mes collègues Municipaux et par l'ensemble du personnel communal. Je les remercie pour leur accueil et la bienveillance qu'ils ont eue envers moi les

premiers temps. Cela m'a permis de me familiariser assez vite avec le fonctionnement de la Commune et le travail à réaliser. J'ai été assez impressionné par le nombre et la diversité de dossiers et de cas à traiter par le collège municipal, ainsi que par l'efficacité du personnel communal à soutenir les Municipaux. Le domaine des bâtiments notamment implique des tâches très variées, allant de la gérance des locataires à la planification de l'entretien du patrimoine, en passant par les travaux et interventions de tous les jours à gérer avec la voirie et les fournisseurs. Concernant l'entretien et la mise à niveau du patrimoine, de gros défis se profilent.

#### Comment se passe la collaboration avec tes collègues, le bureau du Conseil et le personnel communal?

J'ai découvert une très bonne entente entre les membres de la Municipalité ainsi qu'avec le bureau du Conseil. La collaboration est saine et constructive, même si les débats peuvent être nourris, signe d'un bon fonctionnement. La collégialité est bien présente. Comme déjà mentionné, la collaboration avec le personnel communal se passe très bien et leur travail et leur appui sont très appréciés, et je les en remercie.

#### Quel pourcentage d'activité cela implique-t-il?

Après un début un peu moins intense dû à des problèmes de santé, le rythme s'est bien accéléré. Cela dépend bien sûr des dicastères, mais également de l'engagement que chacun peut et veut mettre dans son activité, mais je dirais qu'un taux d'activité de 30% à 35% est réaliste.

## Auxiliaires

### Hommage à Marcel Pasche

Le 27 avril 2023 au matin, comme à son habitude il est parti promener le chien. Il ne le savait pas encore mais c'était sa dernière balade car il nous a quitté brutalement victime d'un malaise. Marcel est né dans la ferme familiale qui était également la poste de Ferlens. Pendant de nombreuses années, il a œuvré à l'entretien des géraniums de la fontaine du village et pour la surveillance de la déchetterie La Louye à Carrouge. Il était un grand bricoleur, méticuleux dans tout ce qu'il entreprenait et d'une serviabilité extraordinaire. Il était membre de la société de tir la Détente. Fin cuisinier, il savait à merveille préparer de succulents plats pour sa famille et ses amis. Les vétérans de la Détente n'oublieront pas de sitôt ses fondues avec piment qu'il adorait leur préparer.

Texte de M. Blaise Vuille, Président du Conseil communal



### Hommage à Philippe Berger

Philippe nous a quitté beaucoup trop tôt, vaincu par la maladie, en août 2022. Enfant de Mézières il a fait partie de nombreuses sociétés locales et s'y est beaucoup investi. La Commune a pu compter sur lui ces dernières années pour gérer l'écopoint de Mézières ainsi que pour la surveillance de la déchetterie La Louye à Carrouge.

## Voirie communale

### Départ de Matthieu Chappuis

Matthieu a décidé de quitter notre Commune au 31 août 2022 pour un nouveau défi professionnel. Il a débuté son activité, au sein de la voirie auprès de l'ancienne commune de Carrouge, en juillet 2013 puis a continué ensuite à Jorat-Mézières.

### Départ de Loïc Breitenstein

Loïc, fontainier communal, a décidé de quitter notre Commune au 30 juin 2023 pour un nouveau défi professionnel. Il a débuté son activité, au sein de la voirie auprès de l'ancienne commune de Mézières, en juin 2011 puis a continué ensuite à Jorat-Mézières.

**Nous les remercions tous les deux pour le travail accompli durant toutes ces années et leur souhaitons plein succès pour leur avenir professionnel.**

### Arrivée d'Adrien Poux

Adrien a rejoint les rangs de la voirie communale le 1<sup>er</sup> septembre 2022. Titulaire d'un CFC d'agent d'exploitation, ainsi que d'un CFC d'horticulteur - paysagisme et par ses années d'expériences professionnelles, Adrien était le candidat idéal pour renforcer l'équipe notamment pour la taille et l'aménagement des extérieurs.

**Nous te souhaitons beaucoup de plaisir dans ta fonction.**



## Composition de la Municipalité

La Municipalité, organe exécutif de la Commune de Jorat-Mézières, compte sept membres.



De gauche à droite: Grégoire Favre, Pierre Jordan, Sonia Hugentobler, Patrick Emery, Muriel Preti, Michel Rochat et Roland Galley

#### **Patrick Emery, Syndic**

Administration générale, ressources humaines, médias, gestion des déchets, déchetterie, transports publics  
**[patrick.emery@jorat-mezieres.ch](mailto:patrick.emery@jorat-mezieres.ch)**

#### **Sonia Hugentobler, Vice-syndique**

Routes, chemins, signalisation, terrains communaux, parcs, promenades, cimetières  
**[sonia.hugentobler@jorat-mezieres.ch](mailto:sonia.hugentobler@jorat-mezieres.ch)**

#### **Muriel Preti, Municipale**

Services sociaux, instruction publique, Enfance et jeunesse, temples et cultes  
**[muriel.preti@jorat-mezieres.ch](mailto:muriel.preti@jorat-mezieres.ch)**

#### **Roland Galley, Municipal**

Aménagement du territoire, informatique, défense incendie, PC, télé-réseau + téléphones  
**[roland.galley@jorat-mezieres.ch](mailto:roland.galley@jorat-mezieres.ch)**

#### **Pierre Jordan, Municipal**

Police des constructions, police, forêts, cours d'eau  
**[pierre.jordan@jorat-mezieres.ch](mailto:pierre.jordan@jorat-mezieres.ch)**

#### **Michel Rochat, Municipal**

Service des eaux, épuration, éclairage public, gaz, électricité  
**[michel.rochat@jorat-mezieres.ch](mailto:michel.rochat@jorat-mezieres.ch)**

#### **Grégoire Favre, Municipal**

Bâtiments communaux, centrale de chauffe, finances  
**[gregoire.favre@jorat-mezieres.ch](mailto:gregoire.favre@jorat-mezieres.ch)**

## Plan d'affectation communal, suite et (presque) fin...

Le plan d'affectation communal (PACom) définit les conditions de constructibilité applicables sur chaque parcelle de notre Commune, notamment les zones à bâtir, les zones agricoles, les zones à protéger, et autres. Les mesures de protection du patrimoine, les dangers naturels, ainsi que les différents inventaires tels que l'espace réservé aux eaux, les lisières forestières, etc. sont également reportés sur le Plan d'affectation. Pour chaque élément représenté, des dispositions réglementaires spécifiques sont détaillées dans le règlement du plan d'affectation.

La révision a eu pour objectif premier de redimensionner les zones à bâtir et les rendre conformes aux exigences de l'article 15 al. 2 LAT.

A l'issue de la révision, la zone à bâtir de la Commune reste malgré tout surdimensionnée. Toutefois, ce surdimensionnement résiduel est à considérer comme incompressible. L'effort de la Commune pour mener à bien sa stratégie de redimensionnement repose sur le principe d'équité de traitement et reste cohérente avec les principes généraux d'organisation spatiale.

La fusion et la révision des trois plans d'affectation des anciennes communes de Carrouge, Ferlens et Mézières aura donné lieu à un travail considérable.

### Ci-après, le déroulement de ce voyage «au long cours»:

2014  
et 2015

Les communes de Carrouge, Ferlens et Mézières réalisent leur bilan des réserves en zone à bâtir selon la méthode automatique de dimensionnement des réserves, outil mis à disposition par le Canton.

Juin  
2015

La DGTL (département du Canton s'occupant de l'aménagement du territoire) notifie aux trois Communes la nécessité de réviser leurs plans d'affectation et redimensionner leurs zones à bâtir, selon les besoins à l'horizon des 15 ans à venir.

Juillet  
2016

A la suite de la fusion le 1<sup>er</sup> juillet 2016, la commune de Jorat-Mézières décide d'entamer une réflexion visant à définir une stratégie pour le redimensionnement de la zone à bâtir communale.

Juillet  
2017

La Commune veut formaliser sa stratégie en entreprenant la réalisation d'une pré-étude de redimensionnement de sa zone à bâtir. Celle-ci fait l'objet d'un accord préliminaire avec la DGTL.

Mars  
2018

Parallèlement à l'étude, et afin de garantir que la situation du dimensionnement de la zone à bâtir de la Commune ne s'aggrave pas, la Municipalité décide de planifier une zone réservée sur les zones constructibles situées à l'extérieur du périmètre de centre local.

Nov.  
2018

La Commune présente l'avancement de la révision à la DGTL. A cette occasion, le Service insiste sur le fait que les zones intermédiaires et les zones à options ne sont plus admises. Divers compléments et modifications sont demandés.

Juin  
2019

La commune de Jorat-Mézières réalise les adaptations exigées par la DGTL. Le dossier est transmis pour examen préliminaire aux Services de l'Etat (12 services!).

Déc.  
2019

La DGTL transmet la synthèse d'examen préliminaire à la Commune. Le Service relève que certaines zones à bâtir du plan sont touchées par des dangers naturels. Il en découle qu'une étude de risque doit être réalisée. Il demande également que l'espace réservé aux eaux (ERE) soit défini sur le PACom en collaboration avec le service compétent.

Mars  
2020

Les remarques émises par la DGTL ont été prises en compte et appliquées dans le cadre de l'élaboration du dossier préalable. Le dossier est validé par la Municipalité et soumis pour examen préalable aux Services du Canton (idem que pour l'examen préliminaire).

Juin  
2020

La DGTL accuse réception du dossier soumis et le met en circulation auprès des services concernés.

Avril  
2021

(Soit 13 mois plus tard...) La DGTL transmet son rapport d'examen préalable à la Commune. Des modifications sont demandées mais aucun élément bloquant n'est relevé. Ainsi la Commune est encouragée à aller de l'avant en vue de la mise à l'enquête publique de son PACom révisé, moyennant la prise en compte des exigences et remarques des différents Services Cantonaux.

Juillet  
2021

La Municipalité a sollicité et obtenu plusieurs séances de coordination auprès de la DGTL pour éclaircir certaines remarques et exigences. Ces séances ont permis d'aboutir à des solutions concertées à propos des mesures de redimensionnement et de la stratégie communale concernant les zones d'utilité publique et d'activités.

Nov.  
2021

Une nouvelle séance de coordination avec le Canton a été organisée par la Municipalité pour défendre le projet d'extension de la zone d'utilité publique afin de pouvoir réaliser un nouveau terrain de football.

Mai  
2022

La présente révision du plan d'affectation communal est mise à l'enquête publique du 13 mai au 13 juin 2022. En parallèle, une séance d'information à la population est organisée le 9 mai 2022.

Nov.  
2022

A la suite des oppositions et des séances de conciliation découlant de la première mise à l'enquête publique, la Municipalité a déposé une enquête publique complémentaire entre le 9 novembre et le 8 décembre 2022, afin d'adapter certains aspects du dossier.

En définitive, le projet de révision du plan d'affectation communal a fait l'objet de 18 oppositions lors de sa mise à l'enquête publique. Aucune opposition collective n'a été formée.

Le Plan d'affectation au complet a été soumis au Conseil Communal le 7 février 2023. Les 5 oppositions maintenues ont été levées et l'ensemble du PaCom a été validé par le législatif communal. Dès lors, le dossier complet a été transmis par la Municipalité à la DGTL pour examen final des services cantonaux. Sur la base des préavis de ces services, le Département se prononcera sur l'approbation du dossier de PACom. Au moment de sa détermination, il notifiera l'ensemble des décisions à la Commune et aux opposants, ouvrant par la même occasion les éventuels droits de recours à ces derniers.

Les trois anciens plans et règlements de Carrouge, Ferlens et Mézières ayant été abrogés par le Conseil Communal, la Municipalité s'appuie désormais sur le nouveau PaCom, même si ce dernier n'a pas encore été formellement accepté par le Canton.

A noter que l'ensemble du PaCom est consultable par tout un chacun au bureau communal ou sur le site internet de la Commune.

Source: Condensé des documents communaux et du bureau d'urbanisme ABA

## Evacuation des pavillons scolaires provisoires le 18 juillet 2022

Lors de la rentrée scolaire d'août 2022, le nouveau collège Gustave Roud à Carrouge est entré en fonction, accueillant 480 élèves du cycle primaire de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ). Dès lors, les classes du Crêt à Mézières et les pavillons provisoires de Carrouge n'étaient plus nécessaires à l'établissement primaire et secondaire du Jorat.

Après que les services et réseaux équipant les pavillons aient été mis hors service par la voirie, l'entreprise Condicta SA a procédé à l'évacuation des containers à l'aide d'une imposante autogreue. Les employés de la voirie ont ensuite procédé à la déconstruction des fondations et des dallages en béton, rendant ainsi la place provisoirement enherbée. A ce jour, la Municipalité réfléchit à un futur aménagement public, en concertation également avec les habitants propriétaires de l'immeuble voisin de la route du Village 33.



La Municipalité remercie les entreprises ainsi que les employés de la voirie pour le travail réalisé lors de cette désaffectation d'infrastructure provisoire.

## Rénovation de l'ancien collège de Ferlens

Lors de l'édition du journal communal N°6 d'août 2022, nous vous présentons les travaux d'assainissement et de rénovation en cours de l'ancien collège de Ferlens.

Les travaux se sont terminés comme prévu à l'été 2022. L'appartement existant a changé de locataire au 1<sup>er</sup> novembre, et l'appartement nouvellement créé a lui été loué au 1<sup>er</sup> septembre.

Les crédits alloués à la Municipalité à hauteur de Fr. 854 000.00 par le biais des préavis N°10/2020 et 01/2022, montant auquel devrait se soustraire Fr. 44'000.00 de subventions attendues. Le coût des travaux réalisés est resté dans l'enveloppe budgétisée, malgré des subventions légèrement inférieures à celles attendues, ceci grâce à la bonne gestion du chantier.

La finalité de ces travaux est un bâtiment restauré dans le respect de la bâtisse originale, assaini énergétiquement, permettant une exploitation complète des locaux et fournissant l'énergie électrique nécessaire à son exploitation. Il est à noter que la toiture, en tuile photovoltaïques apparaît comme particulièrement réussie permettant de garder le caractère original du bâtiment. Elle a d'ailleurs été mise à l'honneur dans un dossier sur le photovoltaïque de la revue *immobilier.ch* et un dossier sur le développement durable du journal de Morges de mars 2023.



## Le temple de Mézières, son histoire, son clocher...



Les trois cloches

Dans le numéro précédent d'août 2022, nous vous avons présenté l'histoire de la Chapelle de Carrouge. Cette présentation fut tirée des recherches de Quasimodo, sonneur de cloches, alias Claude-Michael Mevs. Il nous dévoile toute l'histoire du Temple de Mézières et de ses cloches sur son site internet et nous vous en présentons ici un résumé :

Une église paroissiale est mentionnée à Mézières en 1228, elle est affectée au culte réformé à partir de 1536. Le Temple que nous connaissons aujourd'hui est bâti au même emplacement en 1706 (le massif clocher ne sera achevé qu'en 1731). Parmi les éléments de mobilier historique, on peut citer la très belle chaire de pierre arborant les armes de la famille Clavel et son abat-voix de bois du plus bel effet. La table de communion date – elle aussi – du XVIII<sup>e</sup> siècle alors que les vitraux du chevet ont été dessinés par le peintre Louis Rivier en 1923. Un chevet à trois pans que l'on retrouve dans un très grand nombre de temples vaudois de la même époque.

**La grande cloche (cloche N°1)** porte les noms de notables de la commune... de Payerne. Ceci est dû à Auguste Thybaud, fameux

accordeur de cloches vaudois qui a sévi à Mézières en 1895 avec deux de ses tactiques habituelles: l'accordage et l'échange de cloches.

La grande cloche du Temple de Mézières a été coulée en 1708 par Gédéon Guillebert de Neuchâtel pour le clocher de l'église paroissiale de Payerne. Dépeinte comme *lugubre* dans les études de l'époque, la cloche Guillebert est remplacée en 1895 par une cloche en provenance d'Aubonne. Rachetée par la commune de Mézières qui ne possédait jusque-là que deux cloches, la cloche de Guillebert est acheminée aux Ateliers Mécaniques de Vevey pour y être accordée par alésage.

**Seule la cloche N°2** coulée par Jean-Baptiste Pitton en 1811 nous est parvenue non transformée.

**La cloche N°3**, petite cloche gothique, elle aussi, a été coulée en 1518. Elle a également été burinée pour que l'ensemble se retrouve harmonisé selon les critères de Thybaud. Antérieure à la Réforme, la cloche no3 est la seule à arborer des effigies saintes.

La décision de motoriser les cloches du temple de Mézières remonte à 1947. On pouvait lire dans la Feuille d'Avis de Lausanne du 21 février ces quelques lignes un brin nostalgique: *Le temple de Mézières va voir ses cloches s'ébranler bientôt au simple commandement du fluide électrique. Signe du temps: la fée venue des Alpes a tué le tireur de cordes. Pourvu que par ses caprices, l'électricité n'oblige pas les cloches à rester silencieuses!*



## Une horloge à la retraite

C'est une horloge-mère récente de marque Perconta, installée par la maison MHM, qui gère aujourd'hui le temps dans le clocher du Temple de Mézières. Les heures et les quarts sont tintés par des frappes lâchées activées par un système de cames. Bien que désaffectée, l'horloge mécanique est encore en place sous la chambre des cloches. Ce mouvement à trois corps de rouages, conçu par Paul Odobey fils à Morez, a été installé en décembre 1905, comme l'indique la notice apposée dans le bâti. Y figure même la signature manuscrite de l'horloger-installateur, apparemment Charles Cavin.



Source : quasimodo, son site internet <https://quasimodosonneurdecloches.ch/>

## Informations sur les projets

### Assainissement de la grande salle de Carrouge

Suite au préavis voté en juin 2022, accordant un crédit d'études pour l'assainissement de la Grande salle de Carrouge, les études sont en cours et devraient être terminées à l'automne 2023, pour une réalisation des travaux prévue en 2024.

### Installations photovoltaïques

L'analyse du potentiel de production d'énergie solaire par des installations photovoltaïques est en cours de réflexion. Une première étape se concrétisera par la pose de panneaux sur les bâtiments de la Croix d'Or 4, 6 et 10 (enfants bourgeois, voirie et local SDIS) situés à Mézières, permettant ainsi d'alimenter l'ensemble de ces bâtiments ainsi que les bureaux de la voirie en électricité.

## Présentation du pôle Haute Broye (paroisses du Jorat et d'Oron-Palézieux)

Faisant suite aux demandes de l'Etat, l'EERV (Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud) a dû diminuer son budget, ce qui a entraîné des diminutions de poste au sein des ministres. Afin d'éviter une diminution linéaire qui fragiliserait les petites paroisses, la région de la Broye a décidé de créer 3 pôles où les ministres sont appelés à un fonctionnement d'équipe inter-paroissiale.

Concrètement, cela signifie que le pôle de haute Broye est composé de 2 paroisses indépendantes mais amenées à collaborer avec une dotation de 3 postes à temps plein. Cette équipe ministérielle intervient dans les 2 paroisses dont chacune a un ministre référent qui reçoit les demandes. Pour la paroisse du Jorat, notre diacre Bertrand Quartier, et pour Oron-Palézieux, la diacre Véronique Monnard.

Pour compléter le 3<sup>e</sup> poste, la pasteur Florence Clerc-Aegerter et le diacre Emmanuel Spring. Ceux-ci interviennent dans les 2 paroisses en fonction de l'organisation de l'équipe, que ce soit pour les cultes, les mariages, les baptêmes, le catéchisme, les services funèbres, les actes ecclésiastiques et bien d'autres activités. Les dicastères dans la paroisse sont répartis ainsi : enfance et catéchisme pour Bertrand Quartier, aînés pour Emmanuel Spring.

Cette équipe se rencontre régulièrement afin de mettre en place le bon fonctionnement de l'église au service de toutes et de tous. Merci pour leur écoute, leur bienveillance.



Nos ministres de la Haute Broye, de gauche à droite: Véronique Monnard, Bertrand Quartier, Florence Clerc-Aegerter, Emmanuel Spring

## Inauguration Collège Gustave Roud

En ce jour du 1<sup>er</sup> octobre 2022, un joyeux cortège de personnalités communales, régionales, cantonales s'est déplacé tôt le matin pour inaugurer le nouveau complexe scolaire de Carrouge.

Il est accompagné des habitants de tous âges des 10 communes de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ), Corcelles-le-Jorat, Forel-Lavaux, Jorat-Mézières, Montpreveyres, Ropraz, Savigny, Servion, Syens, Vucherens, Vulliens. Une journée entière à découvrir tous les recoins de ces lieux, du sous-sol au grenier.

Les sociétés locales sont venues nombreuses pour montrer leurs activités. Merci à elles pour leur enthousiasme et leur patience.

Les enseignants, es, le personnel des PPLS (psychologue, psychomotricienne, logopédiste), le personnel de l'UAPE (unité d'accueil petite enfance) font découvrir à chacun, chacune leurs locaux aménagés, décorés pour cette journée portes ouvertes.

Les croissants, les petits-pains au chocolat sont engloutis accompagnés d'un café, d'un jus d'orange.

La partie officielle peut commencer avec les discours des personnalités invitées. Entre deux, le chœur d'enfants accompagné de percussion a réjoui le nombreux public assis sur les gradins de la salle de gymnastique. Des démonstrations sportives ont agrémenté cette matinée bien rythmée.



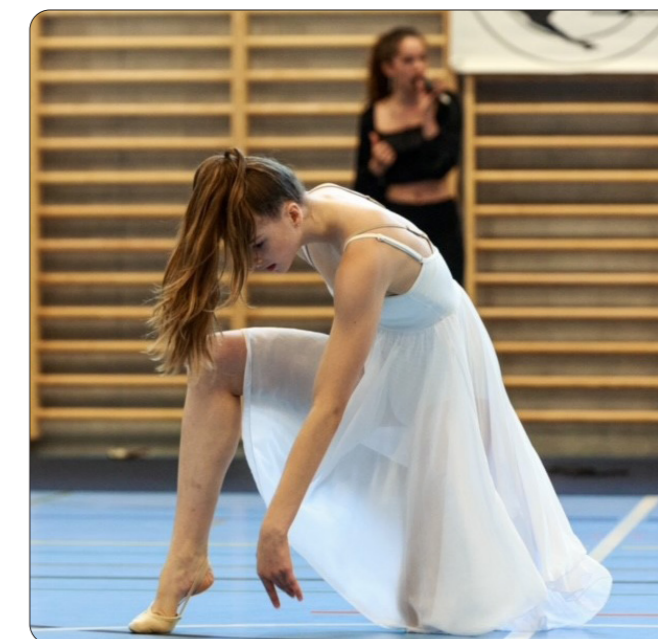
Vue d'ensemble de la fête



Ruban coupé par le président ASIJ Etienne Cherpillod, le directeur de l'EPS Gérald Morier-Genoud, la municipale de Jorat-Mézières Muriel Preti et Naël Favre, élève de 7<sup>e</sup> habitant Carrouge

La Chenille Gourmande a préparé un apéritif fort apprécié par toutes, par tous. L'après-midi s'est poursuivi dans la même ambiance festive et c'est en fin de journée que le comité et le concierge se retrouvent autour du verre de l'amitié pour trinquer au travail accompli.

Gustave Roud poète et photographe de Carrouge, disparu en 1976 serait touché d'avoir un collège à son nom.



Norah Demierre de Carrouge en gymnastique artistique et sa soeur Julie en arrière-plan qui chante «Shallow» de Lady Gaga

Photos de Sébastien Monachon <https://photo.bsc8.ch>







### Après les juniors, les seniors!

Une page se tourne pour les salles du Crêt en plein centre du village de Mézières. Depuis l'ouverture du collège Gustave Roud, ces deux salles de classes qui abritaient une quarantaine d'élèves de 5, 6 Harmos devaient retrouver une nouvelle identité après 25 ans de partage entre habitants et élèves.

Le hasard fait bien les choses: c'est lors d'une discussion informelle que ce projet a démarré. Le manque de centres d'accueils temporaires (CAT) est bien réel dans notre région. Le projet a tout de suite fait écho à la Commune, à la Direction de la gérance Logement Idéal, au Canton. Il est important que ces lieux d'accueil soient bien situés et d'accès facile pour les personnes âgées. Il y a un endroit de dépose pour les véhicules, un extérieur et des commerces avoisinants.

Lors de son Conseil communal du 22 octobre 2022, le préavis municipal pour la transformation de ces locaux est accepté à l'unanimité pour un montant de Fr. 412'000.- dont Fr. 360'000.- à la charge de la Commune.

Ces centres accueillent des personnes âgées qui vivent à domicile, fragilisées par la vieillesse, l'isolement, le handicap. Ces centres offrent aux bénéficiaires une vie sociale animée et sont un soutien pour les proches-aidants.

Les personnes fréquentant ces lieux conservent leur autonomie plus longtemps tout en continuant à vivre chez eux. Ces lieux s'adaptent au besoin de chacun, une journée entière, une demi-journée, un repas (le midi ou et le soir).

A partir de 2030, 20% de la population totale du Canton aura +65 ans, soit 1 personne sur 5. Nous sommes conscients que des structures doivent s'ouvrir afin de maintenir le plus longtemps possible les personnes à leur domicile.



Vue extérieure du futur centre d'accueil



Salle de classe avant travaux

### C'est quoi un CAT ?

Le Centre d'Accueil Temporaire (CAT) extra-muros de Mézières permettra d'accueillir en journée, une ou plusieurs fois par semaine, des personnes âgées vivant à domicile, fragilisées par la vieillesse, isolées ou avec des troubles cognitifs légers à modérés.

Avec sa capacité d'accueil de 25 usagers par jour, grâce à une surface de 200 m<sup>2</sup>, le CAT de Mézières a pour objectif de soulager et soutenir les proches aidants et les familles afin de « souffler un peu ». Son aménagement intérieur équipé d'un mobilier adapté comprend une salle à manger, une salle de repos, un salon et une terrasse.

Le CAT Mézières s'inscrit dans un ensemble de structures CAT tel que le CAT intra-muros La Girarde, avec un accompagnement CAT nuit, le CAT extra-muros Pra Roman, au Chalet a Gobet, et le CAT extra-muros 5 de Cœur, situé au centre l'Epalinges. Elles font partie intégrante de la Fondation du Relais qui inclut également des prestations d'hébergement dans l'EMS Le Flon, à Oron-la-Ville et la Résidence La Girarde, à Epalinges. La Fondation du Relais est active dans le domaine de la personne âgée, sous différents noms, depuis 1949. C'est une institution indépendante de droit privé et sans but lucratif.

### Un accompagnement adapté

Considérant l'individu dans sa globalité, les prestations d'accompagnement s'appuient sur la méthode Montessori dont la devise est « aide-moi à faire seul » et sur notre concept des 4 M :

#### Manger – Mobilité – Mémoire – Mieux-être

- Préserver le *Manger* par le plaisir des goûts, des gourmandises, des recettes de « grand-mère », du plaisir de la table, du sentiment de se rendre utile, par des ateliers culinaires.
- Encourager la *Mobilité* par des promenades, de la gymnastique douce, des installations de fitness senior, etc;

- Stimuler la *Mémoire* au moyen de divers ateliers cognitifs adaptés à l'utilisateur.
- Promouvoir le *Mieux-être* par des espaces de bien-être, de détente, de massage, à travers des ateliers sensoriels et spiritualités.

L'ensemble de ces prestations consistent à préserver l'indépendance, l'autonomie et la participation sociale, tout en respectant le rythme et l'autodétermination de chacun.

### Prestations supplémentaires

D'autres prestations prises en charge par l'assurance maladie sont également proposées comme la préparation et la distribution des traitements médicamenteux, divers actes médicaux selon ordre médicale et même des soins d'hygiène corporel.

Les bénéficiaires de prestations complémentaires (PC/AVS/AI) profitent d'une réduction sur les tarifs.

#### Horaire du CAT

Lundi au vendredi de 8h à 19h30  
Samedi de 8h30 à 17h  
Ouvert les jours fériés de 8h à 19h30  
Fermé les dimanches.

#### Fondation du Relais CAT Mézières

Chemin du Crêt 2 – 1083 Mézières  
Tél. +41 21 903 07 90 / 021 711 72 58  
elisabeth.pato@fondationdurelais.ch  
www.fondationdurelais.ch

## Régionalisation de l'épuration des eaux Moyenne Broye

### Lettre d'information EMB N°1 Avril 2023



#### Où en est le projet ?

Depuis la séance constitutive de l'association «Epurateur Moyenne Broye» (EMB) en juin 2021, le projet a grandement avancé, ceci sur plusieurs fronts :

- Etudes de détail de la nouvelle STEP à Lucens. Une étude complémentaire a été nécessaire à la suite du retrait de Cremo, qui a rendu nécessaire un redimensionnement des installations ;
- Etude de détail des raccordements et des stations de pompage, respectivement des transformations et déconstructions des actuelles STEP à raccorder ;
- Elaboration d'un plan régional d'évacuation des eaux (PGEEr) ;
- Préparation et conduite des procédures d'autorisation pour la STEP (y compris procédure CFF en lien avec les voies de chemin de fer et procédures pour le déplacement d'un pylône de ligne électrique). Aucune opposition n'est à déplorer ;
- Elaboration de détail de la future clé de répartition et du règlement y relatif ;
- Discussion des subventions cantonales et fédérales avec les services concernés.



Photomontage de la future STEP de Lucens

#### Quelles sont les prochaines étapes ?

La planification actuelle vise à démarrer les premiers travaux préparatoires à la STEP de Lucens en fin d'année 2023. Le chantier, qui se déroulera par étapes pour pouvoir maintenir en tout temps le traitement des eaux usées, se poursuivra jusqu'à début 2028.

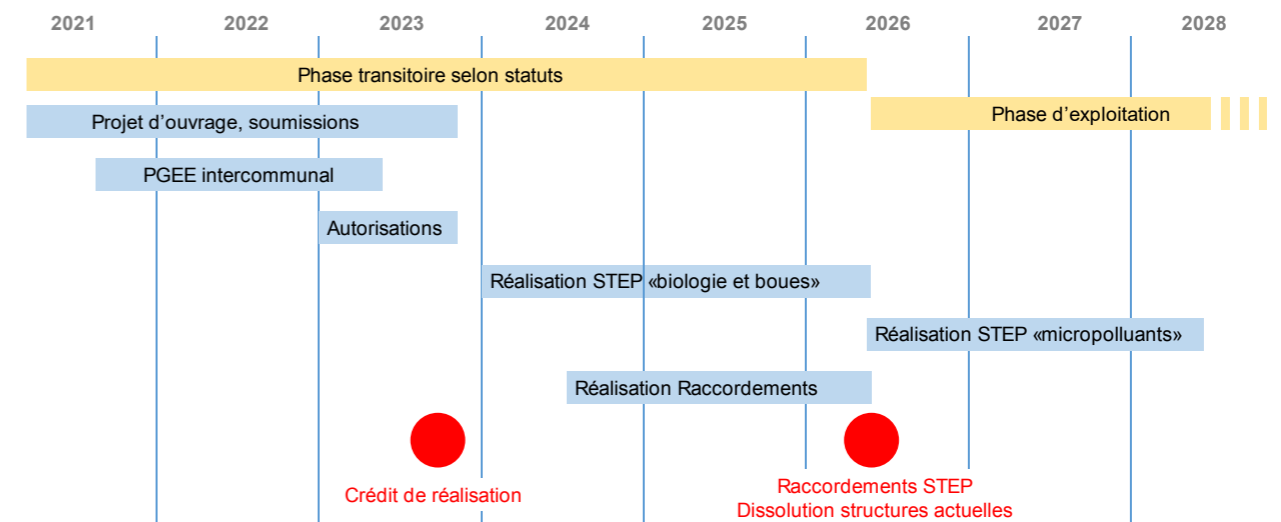
Les principales étapes de réalisation sont les suivantes :

- Automne 2023 : présentation d'un crédit de réalisation au Conseil intercommunal

Ensuite, sous réserve d'acceptation des crédits :

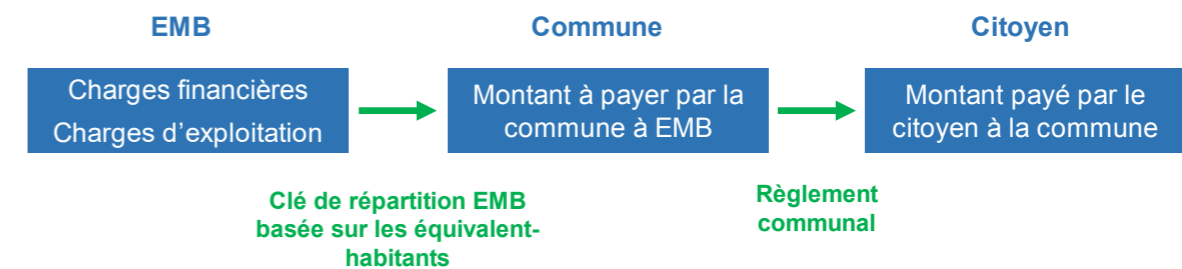
- Dès fin 2023 : Travaux préparatoires à la STEP de Lucens, suivis de la construction du nouveau traitement biologique, des nouveaux ouvrages de prétraitement ainsi que des installations nécessaires au traitement des boues. La mise en service de ces installations est prévue pour fin 2026
- Raccordement des STEP, mise en service des nouveaux raccordements et des stations de pompage. Déconstruction des ouvrages des actuelles STEP qui ne sont plus nécessaires. Cette étape permettra de dissoudre les actuelles associations et ententes, comme le prévoient les statuts d'EMB
- Construction du traitement des micropolluants et du bâtiment de service
- Mise en service finale de la STEP

Le planning ci-dessous illustre le déroulement prévu :



#### Comment seront répartis les coûts entre les communes ?

Le projet engendre de très importants investissements, nécessaires pour assurer la protection des eaux pour les prochaines décennies. Dans ses statuts, EMB s'est donné un plafond d'endettement de 90 millions de francs. Les communes n'auront pas d'investissements à faire. Elles participeront en revanche annuellement aux coûts de l'association, qui sont répartis sur la base d'une **clé de répartition**.

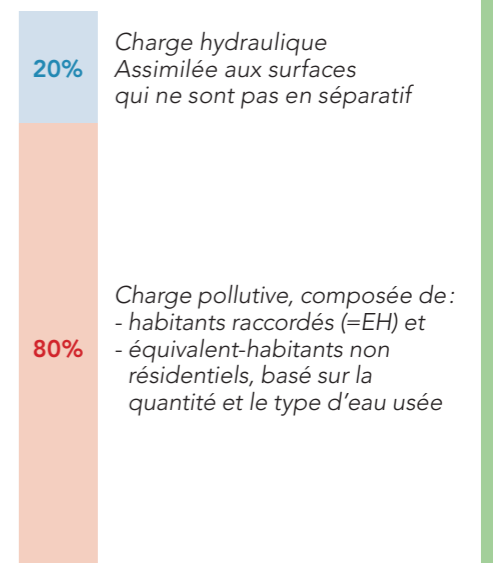


Chaque commune intègre ensuite ce coût dans ses comptes communaux et facture des taxes à ses citoyens, selon le règlement communal en vigueur.

Les prévisions actuelles font état d'un coût de **140 francs par équivalent-habitant et par an**.

Conformément aux statuts, les détails de la clé de répartition feront l'objet d'un **règlement**, qui sera soumis à l'approbation du Conseil intercommunal en octobre 2023.

Le modèle de clé de répartition, qui doit être conforme au principe de causalité (ou «pollueur-payeur») prévoit de prendre en compte les paramètres suivants :



**Charge hydraulique:** pour tenir compte de l'hydraulique, il est prévu de comptabiliser les surfaces de parcelle raccordées qui ne sont pas en séparatif.

Ce modèle doit inciter les communes à :

- contrôler systématiquement l'état du réseau ainsi que le degré de séparation au niveau des parcelles;
- procéder aux travaux de mise en séparatif nécessaire sur le réseau communal;
- inciter les propriétaires privés à mettre en conformité leur bien-fonds.

### Le projet régional d'épuration des eaux en bref

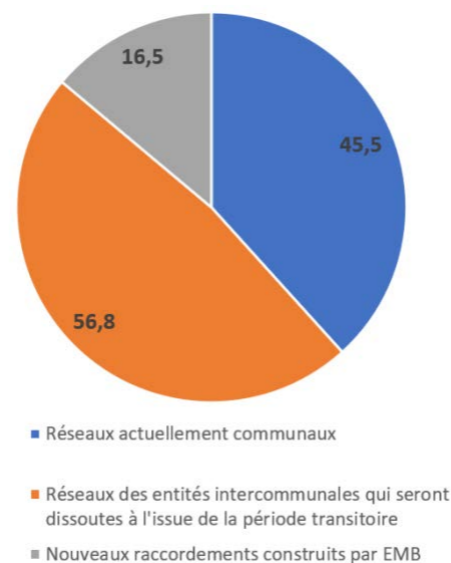
Le projet régional fédère **28 communes** vaudoises et fribourgeoises entre Montpreveyres et Granges-sous-Trey et vise à regrouper **6 stations d'épuration** (STEP) en une seule. Ce regroupement permettra de :

- remplacer des **installations en fin de durée de vie** technique et ne répondant pas toujours aux exigences actuelles de protection des eaux;
- traiter les **micropolluants** pour toute la région;
- améliorer significativement la **qualité des eaux** de la Broye;
- bénéficier de **subventions** cantonales et fédérales;
- mutualiser les coûts et bénéficier d'un certain **effet d'échelle**.

Une nouvelle station d'épuration moderne et performante sera construite sur le site de l'actuelle STEP de Lucens. Les 5 autres STEP (Châtonnaye, Trey, Granges, Hermenches et Combremont) seront démantelées et raccordées à la STEP régionale, via des réseaux en partie existants et en partie à construire.

Dans le cadre du «*plan régional d'évacuation des eaux*» (PGEer), un inventaire précis du futur réseau régional a pu être établi. Conformément aux statuts d'EMB, tous les réseaux existants déjà intercommunaux (associations, ententes) ainsi que les tronçons communaux utilisés par deux communes ou davantage, seront gérés par EMB. S'ajoutent à ce réseau existant environ 16 kilomètres de nouveaux raccordements à construire.

En tout, EMB gèrera dès 2026 un réseau de canalisations de quelque 119 kilomètres.



**La présente lettre d'information est diffusée à toutes les communes membres de l'association. Elle est publiée régulièrement par le Comité de direction (CODIR) de l'association EMB, selon l'avancement du projet.**

**Contact CODIR EMB: Sylvain Schupbach, président ; [admin@emb-epuration.ch](mailto:admin@emb-epuration.ch)**

**Autres informations: [www.emb-epuration.ch](http://www.emb-epuration.ch)**



## Sonia Hugentobler

Municipale



### Nouveau tracteur

L'ancienne commune de Carrouge avait acheté un tracteur en 2012. Après ces années de bons et loyaux services, celui-ci montrant de grands signes de faiblesse, des frais d'entretien qui commençaient à chiffrer et des failles de sécurité, la Municipalité, en collaboration avec la voirie, a décidé d'en acheter un nouveau par le biais d'un préavis au Conseil communal en mars 2022.

La Municipalité a commandé un tracteur Kubota LX401 avec une tondeuse frontale pour le gazon et une lame pour le déneigement des trottoirs. Il a été livré début 2023 à la grande satisfaction de l'ensemble du service de voirie.



### Le recyclage même dans des lieux auxquels nous n'aurions jamais pensé

Madame Isabelle Ardevol est une artiste qui a son atelier de sculpture sur la Commune.

Nous avons fait appel à ses services car nous souhaitons créer un jardin du souvenir au cimetière de Ferlens.

La Municipalité a apprécié l'idée de Mme Ardevol qui a proposé de récupérer des pierres tombales, que les familles ne voulaient pas conserver suite à la désaffectation partielle des cimetières de Ferlens et de Carrouge, et leur redonner vie sous une autre forme. Ce mode de faire met en avant l'économie circulaire et la Municipalité y a été très sensible. Ci-après, le projet présenté par Mme Ardevol :



## Voici les étapes de son travail pour arriver au projet final.

Les pierres récupérées et c'est parti pour le début d'une nouvelle histoire.



Peu de personnes auraient pu imaginer que sous la première couche noirâtre se trouvait une pierre d'une si grande blancheur.



Nous aurons tous eu «plusieurs vies» dans notre vie. Une deuxième vie signifie-t-elle l'échec de la première? Une deuxième histoire d'amour peut-elle être tout aussi belle qu'une première? Ne pourraient-elles pas être chacune aussi belles, aussi fortes, aussi magiques et juste différentes?

Le recyclage ou plutôt l'upcycling (redonner une vraie valeur à quelque chose qui n'est plus supposé en avoir)

est une thématique que je travaille depuis de très nombreuses années. Cela fait partie de ma philosophie de vie depuis les années 90.

Mon atelier va bientôt déménager de quelques kilomètres car le bâtiment dans lequel il se situe va être rénové. Vous trouverez tout bientôt ma nouvelle adresse sur:

[www.sculpteur.eu](http://www.sculpteur.eu)

Isabelle Ardevol



Une fois le bloc nettoyé, le dessin de la fleur a été tracé par M<sup>me</sup> Ardevol.



## Sculpture et Economie Circulaire: C'est possible! (la parole est donnée à M<sup>me</sup> Ardevol)

C'est un vrai choix pour moi de tailler mes sculptures dans des blocs de marbres recyclés. Souvent, je travaille à partir d'anciennes pierres tombales vouées à la benne. D'autre fois ce sont des blocs dits de rebut car fissurés ou trop veinés. Bien sûr cela demande un vrai savoir-faire technique et une maîtrise du geste car ce sont des pierres qui ont souffert des intempéries durant de nombreuses années. Le gel, la canicule, les chocs thermiques, la pollution sont autant d'épreuves par lesquelles sont passées ces pierres. Pourtant elles ont une vraie beauté. En les sculptant, je les sublime et leur redonne du sens et je remets aussi en question notre société de surconsommation. Car aujourd'hui, pouvons-nous encore accepter que le recyclé soit «moins» que le neuf (moins bien, moins beau, moins luxueux, moins chic...)? Je revendique la beauté de ces pierres. Je revendique qu'elles sont même encore plus belles d'avoir une 2<sup>e</sup> vie! Et si même le marbre peut être recyclé, réutilisé, n'y a-t-il pas dans d'autres domaines d'autres solutions à imaginer et auxquelles nous n'avons pas encore pensé?

Pour ce projet, je me suis inspirée du blason de Jorat-Mézières avec sa fleur de pomme de terre, si blanche, si légère, si fluide et j'ai placé cette fleur au centre d'un socle déstructuré, fissuré de la même façon que nos sols se fissurent à cause de la sécheresse et du dérèglement climatique. Ainsi ce jardin du souvenir symbolisera à la fois l'espoir – avec cette fleur s'ouvrant au centre de ce socle déstructuré – l'époque troublée que nous vivons, mais aussi la permanence du passé et des habitants de Ferlens, car pour ce monument je n'ai utilisé que des pierres provenant de Ferlens et Carrouge.

J'ai utilisé pour la fleur un bloc qui semblait bien triste, mais qui, une fois retravaillé a récupéré toute sa blancheur et sa veinure. Et pour le socle plusieurs autres blocs en granit brun labrador qui par leur couleur donnent encore plus de sens à ce projet.

Et c'est toujours avec un profond respect et une grande tendresse que je travaille sur ce type de pierres, car elles sont aussi pour moi le symbole de toutes ces familles, de tous ces amis qui sont venus se recueillir dans ce cimetière. Et puis... c'est aussi une interrogation sur ma propre vie.



Les travaux n'étant pas fini lors de l'impression du journal, nous vous invitons à venir découvrir son œuvre directement au cimetière de Ferlens dès la fin de l'été

ou d'attendre le prochain journal...

### Le martelage

Le martelage communal a lieu chaque année, sous la conduite du garde forestier, Marc Rod. A cette occasion, la majorité des bois à exploiter durant l'hiver suivant est marquée. En 2022, nous nous sommes concentrés sur les zones particulièrement impactées par la canicule et la sécheresse.

Les volumes coupés (1761 m<sup>3</sup>) sont proches des possibilités (1900 m<sup>3</sup>). Néanmoins, en raison des volumes supérieurs des dernières années, cette situation n'est pas problématique en termes de gestion durable de notre patrimoine forestier.



Le martelage est aussi un exercice physique

Durant un martelage, on portera également un œil attentif aux «arbres-habitats», soit des arbres d'une valeur écologique particulière, dignes d'être protégés. Il s'agit généralement de sujets âgés, qui offrent un biotope particulier et souvent rare à d'autres espèces vivantes et qui sont un important élément de jonction, tant à l'intérieur de la forêt qu'avec l'extérieur. On fait une distinction entre les arbres-habitats et le bois mort car même s'ils peuvent renfermer des parties dépéries, ces arbres conservent toutes leurs fonctions vitales. Les arbres-habitats peuvent se distinguer par les caractéristiques et structures suivantes :

- grande couronne, bois mort au niveau de la couronne, branches brisées, fourches ou rejets de souche, tronc creux, cavités, enfoncements, bassins formés naturellement, dégâts physiques au tronc, parties écorcées, coulées de sève, fentes et fissures.

Ces différentes structures créent des micro-habitats indispensables à de nombreux êtres vivants, parmi lesquels se trouvent beaucoup d'espèces rares. Insectes, oiseaux, lichens, mousses, petits mammifères, mais aussi champignons qui profitent ainsi de ces arbres-habitats.

### La biodiversité

Les professionnels de la forêt sont en permanence soucieux d'obtenir un niveau de biodiversité élevé.

On conviendra que cet objectif est souhaitable, sans perdre pour autant de vue qu'une biodiversité élevée est aussi une source potentielle de conflits. Elle occasionne souvent un important surcroît de travail (sécurisation des routes, récolte plus difficile), ainsi qu'une baisse de production (moins de bois) au détriment des propriétaires des forêts concernées.

Nombre de mesures en faveur de la diversité des espèces et des biotopes sont coûteuses et les ressources financières font souvent défaut. On ne peut attendre des propriétaires, notamment des privés, qu'ils fournissent gratuitement ces prestations à la collectivité. D'autre part, les éléments structurels comme les arbres-habitats ou le bois mort sont une source potentielle de dangers. La chute d'arbres, de parties d'arbres ou de branches peut mettre en danger les personnes présentes en forêt, y compris celles qui y travaillent. C'est un risque à ne pas sous-estimer, qui soulève de délicates questions de responsabilités et d'assurances.

### Les traditions

La commune de Jorat-Mézières a à cœur de perpétuer certaines traditions, l'une d'elles, héritée de l'ancienne commune de Carrouge, appelée la «pioche à bout». Voici plusieurs décennies, nos prédécesseurs ont soigneusement dissimulé des bouteilles de vin à une profondeur suffisante pour éviter toute déprédation ou autre outrage lié à de fortes variations de températures. Ces bouteilles, pleines, en accompagnent d'autres exemptes de breuvage, mais contenant quelques messages destinés aux explorateurs du futur.

C'est ainsi que certains martelages, en principe une fois par législature, sont agrémentés par la recherche du lieu «secret», pour exhumer et déguster les bouteilles du passé, puis pour y déposer de nouveaux flacons, sans oublier d'y ajouter les bons messages du moment.

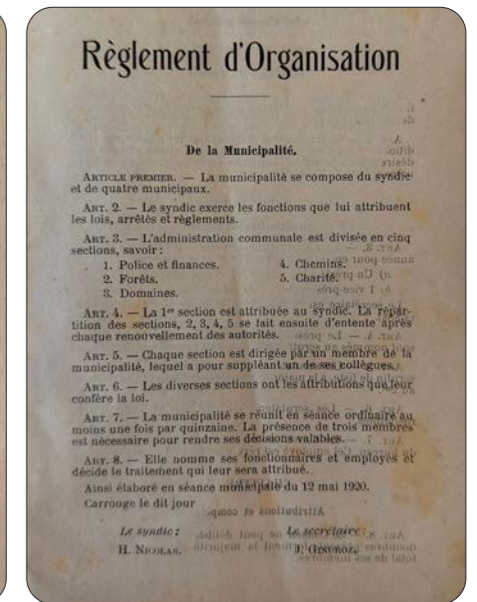
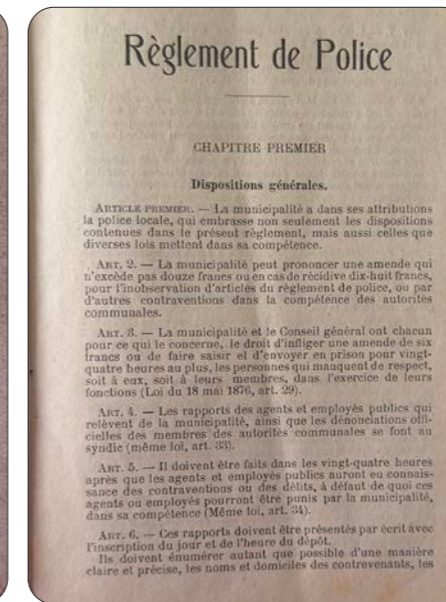
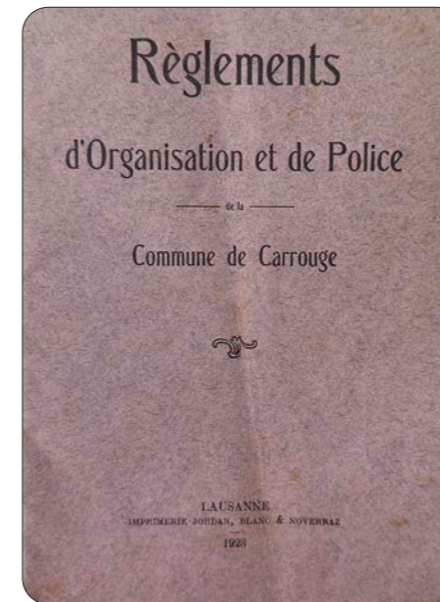
Cette véritable chasse au trésor fait uniquement appel à la mémoire des personnes ayant déjà effectué l'exercice par le passé et à quelques coups de pioche pour déterrer sans dégâts les trésors du passé. Les coordonnées exactes du lieu ne seront jamais divulguées, même sous la torture.



Yann Pirolet a-t-il creusé au bon endroit ?

### Trésors du passé...

Occupé à faire du rangement dans la ferme familiale, j'ai fait quelques découvertes amusantes, voire insolites. Je me suis ainsi attelé à la lecture du règlement de police de la commune de Carrouge, élaboré en séance municipale le 12 mai 1920 et adopté par le conseil général lors de la séance ordinaire du 22 décembre 1921.



#### Quelques extraits

**Art. 2** La municipalité peut prononcer une amende qui n'excède pas douze francs ou en cas de récidive dix-huit francs, pour l'inobservation d'articles du règlement de police, ou par d'autres contraventions dans la compétence des autorités communales.

**Art. 3** La municipalité et le Conseil général ont chacun pour ce qui le concerne, le droit d'infliger une amende de 6 francs ou de faire saisir et d'envoyer en prison pour vingt-quatre heures au plus, les personnes qui manquent de respect, soit à eux, soit à leurs membres, dans l'exercice de leurs fonctions.

#### Hygiène et salubrité publiques.

**Art. 12** La municipalité ordonnera, chaque fois qu'elle le jugera nécessaire, et au moins deux fois par année, la visite par la commission de salubrité des boulangeries, boucheries, laiteries, magasins de charcuterie et d'épicerie et des établissements publics destinés à la vente au détail des boissons, pour s'assurer de la salubrité des denrées et boissons qui y sont débitées.

**Art. 16** Chaque locataire ou propriétaire bordier habitant le village est tenu, pendant la belle saison, de balayer chaque samedi soir ou dimanche matin, les rues, places et chemins au droit de son habitation (Loi du 12 mai 1808, art. 123).

#### Police des routes

**Art. 25** De nuit, tout véhicule doit être muni d'au moins une lanterne, placée du côté gauche et à l'avant, éclairant convenablement la route. Exception est faite à l'égard des chars de campagne pour la rentrée des récoltes.

#### Tranquillité et sécurité publique

**Art. 29** Les autorités peuvent interdire de se luger ou d'établir des glissoires dans les chemins du village.

#### Fêtes et divertissements publics

**Art. 35** Le tir du mortier, pétards, est interdit sans autorisation.

#### Des contraventions poursuivies d'office

**Art. 62** Sont punis d'une amende qui ne peut excéder douze francs et dix-huit francs en cas de récidive, notamment, celui qui malicieusement déplace ou cache des objets confiés à la foi publique, tels que chars, charrues ou quelques parties de ces objets servant à l'agriculture.

#### Règlement spécial pour les enfants

**Art. 69** Il est interdit aux enfants âgés de moins de 16 ans de circuler dans les rues du village après 8 heures du soir en hiver et dix heures en été, de fréquenter les bals publics, de fumer, de se conduire en public de manière grossière ou inconvenante.

Et pour terminer, la Police des étrangers. A l'Art. 72, on retiendra qu'il s'agit des Suisses non Vaudois et étrangers à la Suisse...

### La parole est donnée au bureau du Conseil communal



De gauche à droite: Steve Chalet, Catherine Poncelet, Nicole Murisier, Blaise Vuille, Catherine Durnat, Serge Stucki, Mélanie Pichon, Raphaël Pasteris et Lionel Muriset

#### L'humain et les projets au centre de la vie communale.

Le cœur d'un village bat au rythme de ses habitants et de la vie qui y règne. Pour assurer son environnement et son harmonie, de nombreux projets sont mis en œuvre par la Municipalité. Les élus au Conseil communal en sont les garants.

L'engagement est loin d'être anodin et vous touche, vous, citoyen de Jorat-Mézières tant pour votre quotidien que pour votre avenir. Sachez que la préservation du « *bien vivre ensemble* » est, à chaque rencontre, au centre des discussions et des décisions prises.

Pour répondre à ces enjeux, tous les jalons posés sont le fruit d'un important travail préparatoire de la part de la Municipalité pour ensuite être mis dans les mains de vos élus.

#### Mais concrètement, comment cela se passe ?

En tant qu'organe législatif, le Conseil communal a pour mission, entre-autres, de contrôler la gestion, de statuer sur le projet de budget ainsi que des comptes et des dépenses extrabudgétaires qui se présentent en cours de législature.

Tous les points qui lui sont soumis font l'objet d'un préavis municipal avec une description détaillée du dossier et une proposition de décision reprenant les éléments importants sur lesquels une validation est attendue.

En son sein, le Conseil communal a désigné un président ainsi qu'une équipe appelée communément « *le bureau* ». Composée de deux Vice-président.e.s, de deux scrutateur.euse.s, deux scrutateur.euse.s suppléant.e.s, d'une secrétaire et d'une secrétaire suppléante, elle œuvre au bon déroulement du dépouillement des votations fédérales, cantonales ainsi que communales et est chargée de préparer les séances du Conseil. En réunion de travail, ils prennent connaissance en primeur des préavis déposés et désigne une poignée de conseillers en charge d'examiner et de décortiquer les problématiques exposées, en collaboration avec le Municipal en charge, afin de rendre un rapport devant le Conseil qui pourra ainsi statuer en toute connaissance de cause.

Les sujets abordés sont également quelques-fois examinés par des commissions spécifiques ou thématiques tels que celles des finances et de gestion ou encore celle des recours en matière d'impôts et taxes.

L'avis, les recommandations et/ou un éventuel amendement doit être remis par la commission au président ainsi qu'à la Municipalité 48 heures avant la réunion du Conseil communal. Ils sont ensuite rapportés et débattus en séance.

C'est au président, tel un chef d'orchestre, de modérer les débats et d'inviter l'assemblée à se prononcer en faveur ou non du dossier exposé. Le vote se fait de manière générale à main levée mais un vote secret peut être demandé selon le sujet soulevé.

Chaque décision est ainsi le fruit du travail de femmes et d'hommes qui œuvrent pour garantir la sauvegarde et le développement de votre village.

#### Comment rester informé ?

N'hésitez pas à consulter le site internet communal! Il est une grande source d'information non seulement sur la vie communale, les services à votre disposition mais aussi sur les lignes directrices adoptées pour la préservation et le déploiement de votre lieu de vie.

Il y a environ quatre séances du Conseil communal par année (mars, juin, octobre et décembre). Elles sont ouvertes au public, vous avez donc la possibilité de suivre les débats en « live ». Toutes les convocations et les extraits de procès-verbaux décisionnels sont publiés aux piliers publics de Carrouge, Ferlens et Mézières mais ils sont aussi disponibles sur le site internet sous l'onglet « *autorités* » ainsi que les préavis. Le présent journal et la presse locale sont aussi là pour relayer les nouvelles qui vous touchent.

Tous ces canaux de communication vous permettent de rester non seulement connectés à la vie de votre Commune mais aussi de participer pleinement à son essor.

#### Jorat-Mézières, c'est vous, c'est nous.

**Bureau du Conseil communal**

# Liste des préavis municipaux soumis et acceptés par le Conseil communal

## En 2022 - 2023, le Conseil communal de Jorat-Mézières a siégé à 4 reprises

### Séance du 4 octobre 2022

#### Préavis N° 09/2022

Arrêté d'imposition pour l'année 2023

Municipaux responsables: Patrice Guenat jusqu'au 30.09.2022 et Grégoire Favre dès le 01.10.2022

#### Préavis N° 10/2022

Transformation des classes du Crêt à Mézières en un centre d'accueil temporaire

Municipaux responsables: Patrick Emery et Patrick Guenat pour la partie financière

### Séance du 9 décembre 2022

#### Préavis N° 11/2022

Vacations et indemnités de la Municipalité

Municipal responsable: Patrick Emery

#### Préavis N° 12/2022

Budget 2023

Municipal responsable: Grégoire Favre

### Séance du 7 février 2023

#### Préavis N° 01/2023

Révision du plan d'affectation communal (PACom)

Municipal responsable: Roland Galley

### Séance du 4 avril 2023

#### Préavis N° 02/2023

Rénovation de la desserte forestière du Bois de la Côte

Municipaux responsables: Pierre Jordan et Grégoire Favre pour la partie financière

#### Préavis N° 04/2023

Demande de soutien dans le cadre du projet de restauration du Théâtre du Jorat

Municipaux responsables: Patrick Emery et Grégoire Favre pour la partie financière

### Séance du 27 juin 2023

#### Préavis N° 03/2023

Abri PC du Collège Gustave Roud à Carrouge

Municipaux responsables: Roland Galley et Grégoire Favre pour la partie financière

#### Préavis N° 05/2023

Gestion de la Municipalité et comptes pour l'année 2022

Municipal responsable: Grégoire Favre

#### Préavis N° 06/2023

Acquisition d'un nouveau véhicule électrique pour la voirie

Municipaux responsables: Sonia Hugentobler et Grégoire Favre pour la partie financière

#### Préavis N° 07/2023

Aménagement d'abris bus à Carrouge et Ferlens

Municipaux responsables: Sonia Hugentobler et Grégoire Favre pour la partie financière

#### Préavis N° 08/2023

Installation de panneaux photovoltaïques, Rte de la Croix d'Or 4-6 et 10 à Mézières

Municipal responsable: Grégoire Favre, y compris pour la partie financière

Durant l'année 2022, la Municipalité  
a tenu 43 séances et a traité 1529 objets

# Les brèves

## Carte journalière dégriffée commune dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024

Avec la carte journalière dégriffée commune, vous voyagez moins cher pendant toute une journée. Même si vous n'avez pas le demi-tarif. Plus vous l'achetez à l'avance, moins elle est chère.

La carte journalière commune actuelle disparaîtra à la fin de l'année et sera remplacée dès 2024 par une carte journalière dégriffée commune. Celle-ci sera disponible pour la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>e</sup> classe, avec ou sans abonnement demi-tarif, sur papier ou mobile.

Vendue uniquement aux guichets des communes, la nouvelle carte sera émise comme billet mobile (smartphone) ou papier (format Pdf).

Le contingentement par commune et la restriction de la vente aux habitants de la commune en question n'existeront plus. Un seul contingent vaudra par jour et pour toute la Suisse. Un nombre illimité de cartes pourra être acheté par personne mais chacune sera nominative.

Les mêmes prix seront proposés dans l'ensemble de la Suisse: jusqu'à dix jours avant le voyage, la nouvelle carte journalière coûtera Fr. 39.00 en 2<sup>e</sup> classe pour les titulaires d'un demi-tarif et Fr. 52.00 plein tarif. Les prix pour la 1<sup>ère</sup> classe se monteront à Fr. 66.00 demi-tarif et Fr. 88.00 plein tarif jusqu'à un jour avant le voyage, les prix iront de Fr. 59.00 en 2<sup>e</sup> classe avec demi-tarif à Fr. 148.00 en 1<sup>ère</sup> classe plein tarif.

La prévente sera possible dès six mois avant le voyage et les remboursements ne seront possibles que dans des cas exceptionnels, moyennant une franchise de Fr. 10.–.

Des informations suivront en temps utile.

## Activité économique – entreprise

- Toute personne ou entreprise qui exerce une activité économique indépendante, quelle que soit sa forme juridique, sur le territoire de Jorat-Mézières, est tenue de s'annoncer auprès de l'administration communale.
- Les modifications et nouvelles données devront être annoncées dans un délai de trente jours.

Formulaire d'annonce de nouvelle entreprise à télécharger sur notre site en suivant



[www.jorat-mezieres.ch/  
cadre de vie/entreprises  
et commerces/activité  
économique-entreprise](http://www.jorat-mezieres.ch/cadre-de-vie/entreprises-et-commerces/activite-economique-entreprise)

## Bois de feu

La Coopérative Bois énergie Jorat-Broye, dont la commune de Jorat-Mézières est membre, commercialise du bois de feu pour cheminée, ainsi que des plaquettes de bois de chauffage et pour couverture de jardin.



Informations et disponibilité des assortiments sur le site du Groupement forestier: <https://www.gfbj.ch>

Pour commandes: [info@gfbj.ch](mailto:info@gfbj.ch)

### Renseignements complémentaires:

GFBJ, Groupement forestier Broye-Jorat, Z.I. de l'Ecorcheboeuf 23, 1084 Carrouge

Marc Rod, garde forestier

079 638 05 21 ou [info@gfbj.ch](mailto:info@gfbj.ch)

## Location des salles et refuges de la commune

Les demandes de location pour les différentes salles et refuges de la Commune doivent être déposées via le site internet à l'adresse suivante: [www.jorat-mezieres.ch/locations](http://www.jorat-mezieres.ch/locations)

Nous rappelons que les demandes doivent être faites:

- Au minimum un mois avant la manifestation, notamment pour les refuges ;
- Au minimum trois mois à l'avance pour les salles communales.

Les locations pour la Ferme des Troncs, Les Chardouilles et le refuge de la Détente ne sont pas gérées par l'administration communale. Nous vous communiquons ci-dessous les liens qui vous donneront tous les renseignements nécessaires :

### Refuge La Détente

[www.refugeladetente.ch](http://www.refugeladetente.ch) ou sur notre site en suivant [www.jorat-mezieres.ch / locations / autres locations](http://www.jorat-mezieres.ch/locations/autres-locations)

Maison d'accueil des Chardouilles sur notre site en suivant [www.jorat-mezieres.ch / locations / autres locations](http://www.jorat-mezieres.ch/locations/autres-locations)

Ferme des Troncs Association Jorat souviens-toi:

[www.joratst.ch](http://www.joratst.ch) ou sur notre site en suivant [www.jorat-mezieres.ch / locations / autres locations](http://www.jorat-mezieres.ch/locations/autres-locations)

# Organismes utiles

## Instances officielles

Services	Rue	Localité	Téléphone
Agence assurances sociales (AAS)	Le Bourg 11	1610 Oron-la-Ville	021 557 84 00
Caisse Cantonale Vaudoise de Compensation AVS	Rue des Moulins 3	1800 Vevey	021 964 12 11
Centre social régional (CSR)	Le Bourg 11	1610 Oron-la-Ville	021 557 19 55
ECA	Rue de la Tour 5	1095 Lutry	0800 721 721
Etat civil vaudois	Rue du Simplon 18	1800 Vevey	021 557 07 07
Gendarmerie - poste d'Oron	Le Bourg 11	1610 Oron-la-Ville	021 557 86 21
Justice de Paix Lavaux-Oron	Rue Davel 9	1096 Cully	021 557 82 55
Office des faillites arrondissement Est vaudois	Place de la Gare 5	1800 Vevey	021 557 13 00
Office d'impôt du district	Rue du Simplon 22	1800 Vevey	021 557 10 00
Office des poursuites Lavaux-Oron	Ch. des Versailles 6	1096 Cully	021 557 83 10
Office régional de placement (ORP)	Av. C.-F. Ramuz 43	1009 Pully	021 557 19 10
Préfecture Lavaux-Oron	Ch. de Versailles 6	1096 Cully	021 316 07 10
Registre Foncier de l'Est Vaudois	Rue du Simplon 24	1800 Vevey	021 557 12 12
SDIS Oron-Jorat	Rte de Lausanne 54a	1610 Oron-la-Ville	076 579 05 86 / 079 286 54 73

## Ecole et Petite enfance

Services scolaires	Rue	Localité	Lien internet	Téléphone
Accueil Petite Enfance Réseau d'Oron - APERO	Ch. du Centre 6	1077 Servion	www.reseau-apero.ch	021 903 14 13
Association des Parents d'Elèves du Jorat - APE Jorat	Ch. du Clos du Brit 2B	1083 Mézières	www.ape-jorat.ch	078 904 91 79
Association Scolaire Intercommunale du Jorat - ASIJ	Ch. du Raffort 11	1083 Mézières	www.asij.ch	021 557 35 08
Etablissement scolaire du Jorat EPS, Mézières Raffort	Ch. du Raffort 11	1083 Mézières	www.ecolesdujorat.ch	021 557 35 10
Etablissement scolaire du Jorat EPS, Collège Gustave-Roud	Rte d'En-Bas 39	1084 Carrouge	www.ecolesdujorat.ch	021 338 22 60

Garderies	Rue	Localité	Lien internet	Téléphone
Le Petit Panda	Rue du Général Guisan 4	1083 Mézières	www.petit-panda.ch	021 903 61 45
Les Libellules	Ch. de la Grande Salle 1	1084 Carrouge	www.reseau-apero.ch	021 903 40 41

## Assistance - Aide

Services	Téléphone
Association AI Oron t'aide	079 174 58 97 / 079 398 03 60
Cartons du Cœur région Oron	079 393 86 70
Fondation pour proches-aidants PRO-XY Lavaux-Oron, Coordinatrice régionale	079 590 61 30
Groupe des bénévoles Oron-Mézières, transports médicaux, CMS Oron	021 907 35 50
La main tendue	143
Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes	147
Centrale des solidarités pour personnes isolées ou démunies au quotidien	0800 30 30 38
Pro Senectute	021 646 17 21

## Paroisses

Paroisses	Rue	Localité	Lien internet	Téléphone
Paroisse du Jorat, Diacre Bertrand Quartier	Ch. de l'Eglise 12	1081 Montpreveyres	www.eerv.ch/region/la-broye/jorat/accueil	021 331 58 97
Paroisse catholique d'Oron-la-Ville	Ch. du Chaney 3	1610 Oron-la-Ville	www.cath-va.ch/paroisses/oron	021 909 50 37

## Services médicaux

Services	Responsables	Lieu	Téléphone
<b>Urgences</b>			
Ambulances, appel d'urgences			144
Feu, centrale d'alarme			118
Permanences médicales, Centrale des médecins de garde		1005 Lausanne	0848 133 133
Police, appel d'urgences			117
Rega			1414

Centre médical du Jorat		Rte de Servion 4-6-8, 1083 Mézières
Médecine de famille	Dr Christopher Kraysenbühl	021 903 11 23
	Dr Jean Perdrix	021 903 19 13
	Dr Jean-Michel Bigler	021 903 19 13
	Dr Biniam Shawul	021 903 19 13
Psychiatrie - Psychothérapie	Dresse Jeanne de Montmollin	021 903 19 13
	Dr Carlos A. de Mendonça Lima	021 903 19 13
	Dr Dimitris Foskolos	021 903 19 13
Pédiatrie	Dresse Sarah Pernet-Fattet	021 903 60 00
	Dresse Gaël Vadnai	021 903 60 00
	Dr Manuel Torres	021 903 60 00
Cabinet dentaire	Dresse Valérie Dormenval	021 903 59 03
Cabinet de physiothérapie	Alison Garland de Rivaz	021 903 21 18
Chirurgie orthopédique	Dr Georges-Edouard Barraud	021 903 11 23

Centre médico-social (CMS)	Le Bourg 40, 1610 Oron-la-Ville	021 907 35 50
----------------------------	---------------------------------	---------------

Pharmacie du Jorat	David Mack	Rte de Servion 6, 1083 Mézières	021 903 02 60
--------------------	------------	---------------------------------	---------------

## Santé

Thérapies	Contact	Lieu	Téléphone
Cabinet d'ostéopathie	Victoria Dezuari	Rue du Théâtre 7, 1083 Mézières	079 445 35 86
Cabinet de physiothérapie	Agnès Grenon Beysard	Rte du Motte 25, 1084 Carrouge	079 638 91 75
	Muriel Burkhard	Rte du Motte 25, 1084 Carrouge	078 805 94 16
	Sylvia Schär-Kuttel	Rte du Village 35, 1084 Carrouge	021 903 17 21
Cabinet de psychothérapie et d'évaluation psychologique	Christelle Dubacher	Ch. du Petit-Dévin 28, 1083 Mézières	077 507 14 54
Cabinet d'ergothérapie	Céline Christinat	Rue du Théâtre 7, 1083 Mézières	078 679 22 98
	R'GO Jannet Zaal	Rue du Théâtre 7, 1083 Mézières	078 853 57 69
	R'GO Sarah Donzallaz	Rue du Théâtre 7, 1083 Mézières	079 547 34 99

EMS	Rue	Localité	Téléphone
EMS La Faverge	Rte de Bulle 10	1610 Oron-la-Ville	021 908 09 08
EMS Le Flon	Rte du Flon 19	1610 Oron-la-Ville	021 908 02 00
EMS Le Signal	Rte du Signal 6	1080 Les Cullayes	021 903 11 66
Résidence EMS Praz-Joret	Rte de Servion 36a	1083 Mézières	021 903 09 40

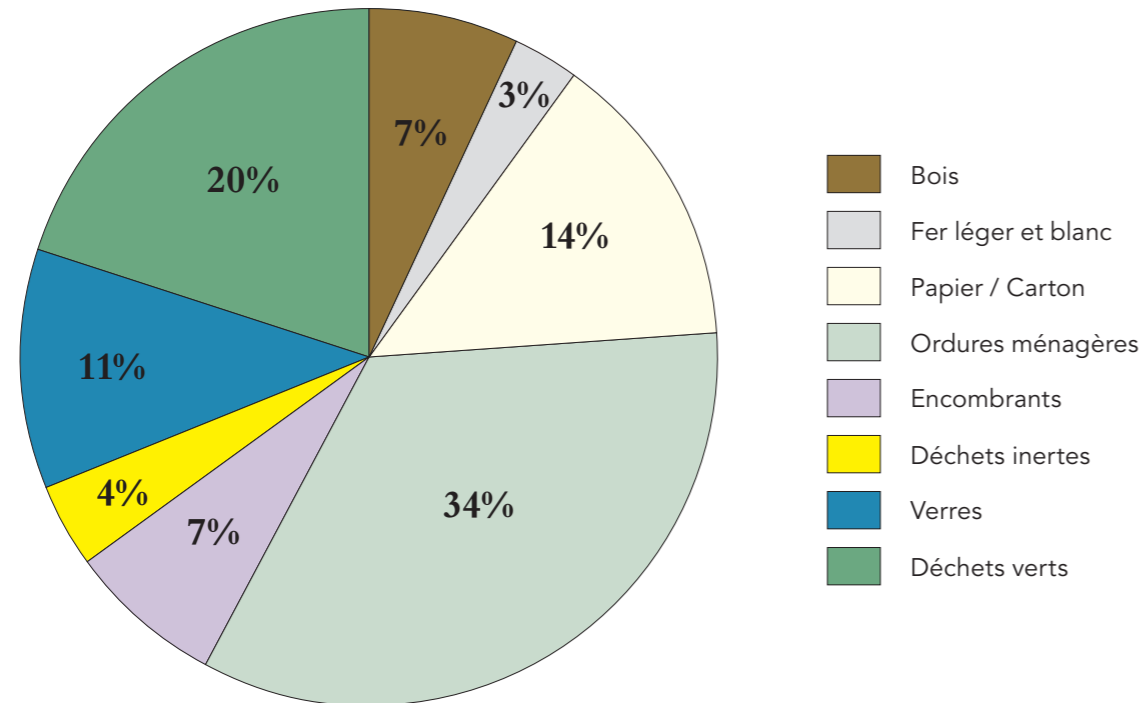
## Animaux et forêts

Services	Contacts	Rue	Localité	Téléphone
Vétérinaire petits et grands animaux	Julien Lador	La Vy de Rue 3	1083 Mézières	021 903 01 01
Garde-faune	Stéphane Mettraux	Rte de Morrens 8	1053 Cugy	079 237 42 62
Garde-pêche	Stéphane Furer	Rte de Morrens 8	1053 Cugy	079 518 09 35
Garde-forestier	Marc Rod	Z.I. Ecorcheboeuf 23	1084 Carrouge	079 638 05 21



# Infos déchets

## Quantités et types de déchets 2022



### IMPORTANT

Les quantités d'ordures ménagères par habitant sur la Commune de Jorat-Mézières sont toujours supérieures à la moyenne cantonale. Il est donc important de rappeler à chaque citoyen la nécessité du tri sélectif et que bien entendu le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas.

## VIE LOCALE

# Formation premiers secours « Massage cardiaque avec défibrillateur » - BLS-AED



Concept de la chaîne de survie avec alarme du First responders par le 144

En regard aux formations premiers secours proposées sur le territoire communal, la Municipalité constate avec satisfaction un franc succès auprès de la population de Jorat-Mézières et s'en félicite.

Elle a donc décidé de reconduire l'offre comme suit:

### Type formation

BLS-AED complet de 3h, validée par un certificat BLS-AED-SRC, valable 2 ans et reconnu par le Swiss Resuscitation Council SRC.

### Objectif général

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable, en attendant les secours professionnels, de maîtriser les gestes de base de la réanimation cardio-pulmonaire chez les adultes, les enfants et les nourrissons, en conformité avec les recommandations internationales. Cette formation permet de devenir Premier Répondant (First Responders).

### Public cible

Toute personne, dès l'âge de 12 ans.

## Dates 2023-2024

- 8 novembre 2023
- 13 mars, 5 juin et 13 novembre 2024

### Horaire

De 19h à 22h

### Lieu

Salle des Enfants Bourgeois à la route de la Croix-d'Or 6 à 1083 Mézières VD

### Inscription

Via le site [www.jorat-mezieres.ch](http://www.jorat-mezieres.ch) / Cadre de vie / Santé, soins / Formation premiers secours

### Tarif

**Habitant de Jorat-Mézières: OFFERTE tous les 2 ans**  
Non résident de la Commune: Fr. 90.- par personne

### Formateur

SwissMed Solutions SA  
Responsable formation  
Christophe Roulin 079 799 48 29  
[christophe@swissmedsolutions.ch](mailto:christophe@swissmedsolutions.ch)  
[www.swissmedsolutions.ch](http://www.swissmedsolutions.ch)

**Vous avez 18 ans révolu et avez suivi le cours BLS/AED reconnu SRC complet? ... alors n'hésitez plus, devenez « Premier Répondant ».**

Informations sous: [www.vd.ch/first-responders](http://www.vd.ch/first-responders)

### Quelques chiffres:

- Dans le canton de Vaud, chaque jour, **2 personnes** sont victimes d'un arrêt cardiaque;
- Seule **1 personne sur 20** survit;
- Plus de **70%** de ces arrêts cardiaques se produisent à domicile, généralement durant la journée;
- Une ambulance met en moyenne **10 minutes** pour arriver sur place, un « premier répondant » 5!

**Six défibrillateurs sont à disposition en cas d'urgence cardiaque sur le territoire communal.**

Informations sous:

[www.jorat-mezieres.ch](http://www.jorat-mezieres.ch) / Cadre de vie Santé, soins / Défibrillateurs



# Centenaire

## Hommage à notre doyenne, feu Huguette Cherpillod, née le 27 juin 1922, décédée le 7 avril 2023

A l'occasion de son centième anniversaire, la famille et les proches ont entouré M<sup>me</sup> Cherpillod. Pour la partie officielle, Le Préfet du district de Lavaux-Oron, Daniel Flotron, lui présenta les voeux et félicitations du Conseil d'Etat. Une délégation de la Municipalité a salué et félicité la jubilaire de la part des autorités municipales.



# Nonagénaire

## M<sup>me</sup> Erna Jordan de Carrouge, née le 6 mars 1933

Par un bel après-midi, voici Erna Jordan notre nonagénaire, entourée de sa nièce Anne Jordan et de son fils Patrice Jordan. Debout, Pierre dit Pierrot Jordan, son neveu et Municipal qui accompagne Muriel Preti, Municipale. Tout ce beau monde a partagé un excellent moment rempli de souvenirs et autour d'un bon verre de Porto.



Plusieurs nonagénaires ont été fêtés par la Commune en toute discrétion.

# Sociétés locales de Jorat-Mézières

A vous, chères sociétés locales de Jorat-Mézières,

la Municipalité de Jorat-Mézières tient à vous transmettre toute sa gratitude pour le temps, le travail et toute l'énergie que vous consacrez à notre communauté.

Votre engagement et votre dévouement contribuent à maintenir la vie locale soudée et dynamique, ce qui résulte un impact positif sur la qualité de vie de tous les habitants de nos villages.

La parole vous est donnée ....

\*\*\*\*\*

## Jumelage Carrouge-Carrouges (F)

Notre société de jumelage est une organisation qui établit des liens de partenariat entre deux villes dans le but de promouvoir les échanges culturels, éducatifs et entre les deux parties. Notre société de jumelage organise souvent des événements pour pouvoir contribuer aux déplacements pour célébrer ces échanges.

Voici quelques-unes des manifestations que nous allons organiser prochainement:

### 1. Echanges culturel et camp

Déplacement, sur invitation, d'une délégation à Carrouges en Normandie du 13 au 16 juillet 2023 pour faire la fête nationale française.

Organisation d'un camp d'été pour les jeunes de Jorat-Mézières du 8 au 16 juillet 2023. Une semaine de camping, de visites et d'activités en tout genre.

### 2. Les événements sportifs

Organisation d'une course locale, LE CROSS des 2 PONTS, qui se prépare traditionnellement lors de la journée nationale du 1<sup>er</sup> Aout 2023. Inscription gratuite sur le site [www.jumelagecarrougevd.ch](http://www.jumelagecarrougevd.ch) ou sur place dès 16h00.

### 3. Les manifestations

Nous organisons la SOIRÉE MOULES-FRITES à GOGO, qui sera le 13 octobre 2023. Soirée incroyable au saveur et senteur de la mer.

IMPORTANT: Réserver sur [www.jumelagecarrougevd.ch](http://www.jumelagecarrougevd.ch)

### 4. Célébration de fête

Nous organisons lors de la Chandeleur, une soirée CRÊPES à GOGO, qui se fera le 2 février 2024 à la Grande salle de Carrouge dès 18h30. *Sans réservation.*



## L'Abbaye de Mézières se déroule cet été !!!



La jeunesse de Mézières est une bande d'amis réunis au sein du village de Mézières. Elle a été fondée en 1896 et compte actuellement 26 membres actifs âgés de 16 à 26 ans, ainsi qu'une cinquantaine de membres faisant partie des anciens.

La traditionnelle Abbaye, est une fête de tir vaudoise célébrée et organisée par différents villages dans le canton de Vaud. Organisée par la jeunesse, elle se déroule tous les trois ans dans notre village et elle est prévue pour la fin de cet été :

**du 30 août au 3 septembre 2023, à Mézières**

La jeunesse étant active dans la vie du village, elle propose diverses manifestations au cours de l'année. Pour l'Abbaye, nous vous préparons une magnifique fête sous le thème Western !

Le tir, organisé par l'Abbaye de Mézières, aura lieu le vendredi et le samedi. La jeunesse de Mézières vous proposera diverses activités afin que chacun y prenne plaisir. Notamment: un match aux cartes, un tournoi de volley, des levées des danses et des soupers.

Des flyers contenant le programme détaillé ainsi que différentes informations seront distribués dans le village courant juin.

Vous avez envie de voyager dans le monde des Cowboys? Si oui, nous nous réjouissons de vous retrouver à cette occasion et n'attendons plus que vous pour que la fête soit belle.

\*\*\*\*\*

Nous profitons de cet article pour vous annoncer que les jeunes de Ropraz, Montpreveyres-Les-Cullayes et Mézières, représentées sous le nom de RMC, **ont remportés l'organisation des Rencontres FVJC 2024!**

La place de fête de la manifestation prendra vie dans la commune de Jorat-Mézières entre l'EMS Praz Joret et l'entreprise Blanc transports.

Une séance d'information sera organisée plus tard dans l'année afin que vous soyez informés des événements à venir.

La jeunesse de Mézières vous adresse ses meilleures salutations et se réjouit de vous voir lors des prochains événements.  
**Malika Saugy, Présidente**



Le Comité, de gauche à droite: Matthieu Galliker, Malika Saugy, Léa Godat, Elisa Baudois et Aliyah Mendo'o

\*\*\*\*\*



Rois, vice-rois et demoiselles d'honneur lors du couronnement de la fête 2019 à Ferlens

## Abbaye de Servion-Ferlens-Essertes

Fondée en 1796, l'Abbaye de Servion-Ferlens-Essertes organise sa fête tous les deux ans avec un tournoi plus ou moins régulier entre les trois villages. Elle compte un peu moins de 200 membres et une centaine de tireurs par fête. La célébration de son 225<sup>e</sup> anniversaire, prévue en 2021, avait dû laisser la place à une édition limitée aux tirs et au couronnement en raison de la pandémie. Même avec deux ans de retard, ce jubilé a été marqué du 14 au 18 juin à Ferlens en collaboration avec la jeunesse de Carrouge. Outre la fête biennale, l'abbaye organise un fois par année une vente de viande après qu'une partie des membres du Conseil ait participé à la boucherie. La prochaine édition se déroulera le samedi 4 novembre à la Détente à Ferlens où il sera également possible de se restaurer.

Même si cela n'est pas obligatoire, une précommande auprès de la greffière de l'abbaye est conseillée.

Plus de détails sur la société sont disponibles sous [www.abbaye-servion-ferlens-essertes.ch](http://www.abbaye-servion-ferlens-essertes.ch)



\*\*\*\*\*

## Jeunesse de Carrouge

Chers habitants de la commune de Jorat-Mézières,  
chers amis de la jeunesse de Carrouge,

**Cet été encore la jeunesse de Carrouge va animer le village.**

La jeunesse organisera deux fêtes qui se dérouleront au lieu-dit des Maraîches à Carrouge pour la fête de la mi-été ainsi qu'à Ferlens pour l'abbaye de Servion, Ferlens, Essertes **du 14 au 18 juin**.

La mi-été est organisée en principe tous les 3 ans, la dernière édition remontant à 2020. **Du 19 au 23 juillet prochain** repas, volley, match au carte, concerts et levées de danse par la jeunesse se succéderont pour accueillir le monde des villages alentours. Les jeunes voisines auront aussi l'occasion de pouvoir vous montrer leur talent de danse lors de notre traditionnel concours de levée des danses.

Enfin les infrastructures de la mi-été permettront à nouveau de fêter le **1<sup>er</sup> août** que la commune nous charge d'organiser. **Le lundi 31**, un souper sera à nouveau organisé et le 1<sup>er</sup> ce sont environ 800 personnes que l'on attend pour célébrer la fête nationale sous le feu d'artifice.

Nous nous réjouissons de vous croiser sous la cantine cet été!

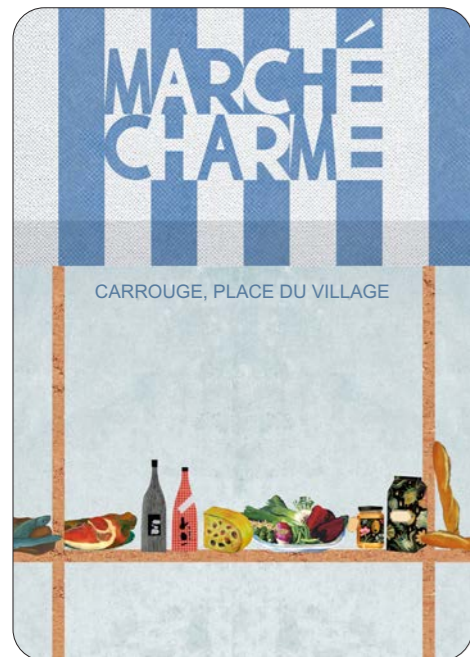
Amicalement,

La jeunesse de Carrouge



\*\*\*\*\*

## Les Charmes (marchés) de Carrouge



Les désormais célèbres charmes de Carrouge, nés en 2009, se sont peu à peu imposés comme un incontournable de fin de mois. A défaut d'être l'endroit où il faut être vu, c'est tout pour le moins l'endroit où il faut avoir passé un (bon) moment de convivialité, tout en s'approvisionnant de produits du terroir local et régional.

Mais il est vrai que le simple fait de déambuler de stand en stand et de faire ses achats tout en devisant avec les sympathiques exposants peut contribuer à fatiguer l'organisme. Pour résoudre ce cas de figure risqué, des tables et bancs sont dressés, n'attendant que les convives désireux de se reposer, de trinquer et de se restaurer en toute convivialité.

Nos opérations de charme ont lieu le dernier vendredi de chaque mois, à l'exception du mois de juillet sur la place « du Marché » ou parfois dans le parking souterrain lorsque les frimas de l'hiver nous y obligent.

Mais peu importe l'endroit exact, ce qui compte, ce sont vos visites régulières, qui réjouiront les exposants et les organisateurs.

Pour la commission d'animation : Pierre Jordan

## Cinéma du Jorat

Le Cinéma du Jorat est un cinéma villageois, qui fonctionne grâce à un groupe de bénévoles motivés. Nous projetons environ un week-end sur deux et essayons de proposer un programme varié. Vous pouvez ainsi voir des films à petit prix, puisque chez nous, les adultes paient aussi le prix enfants: 10.- l'entrée, quel que soit votre âge! :-)

Le cinéma a connu beaucoup de changements au cours du temps, tels que l'arrivée du numérique, des plateformes de streaming ou tout récemment, les fermetures dues à la pandémie de COVID. Malgré ces difficultés, nous sommes heureux d'avoir pu fêter les 70 ans de notre société en 2022.

Vous pouvez trouver nos programmes et autres informations sur [www.cinema-du-jorat.ch](http://www.cinema-du-jorat.ch) ou sur notre page **FACEBOOK**.

Au plaisir de vous accueillir dans notre charmant cinéma !

Toute l'équipe du Cinéma du Jorat

\*\*\*\*\*

## Amicale de l'Absinthe



Une rencontre dominicale

Active depuis 2017 et fondée officiellement en 2022 à l'initiative de quelques passionnés d'absinthe, l'amicale se retrouve quelques fois durant l'année, en son lieu sacré, la fontaine du centre du village de Ferlens.

Aujourd'hui, l'amicale de l'absinthe compte une quinzaine d'amateurs d'eau trouble ayant tous un lien avec le village de Ferlens. Son but est notamment de créer des moments de rencontre dans une ambiance conviviale et chaleureuse tout en dégustant avec modération différentes variétés de ce précieux et emblématique breuvage.

« L'absinthe, c'est une aventure :  
vous ne savez jamais où cela va vous mener,  
mais vous savez que vous allez en ressortir changé. »





## ASSOCIATION JORAT SOUVIENS-TOI

1088 ROPRAZ

L'Association Jorat Souviens-Toi est une Association à but non lucratif, fondée le 2 novembre 1983. Notre Association forte d'environ 420 membres, est bien ancrée dans notre coin de terre et nous sommes fiers de la présenter également hors de nos murs.

Elle regroupe 12 communes vaudoises de la région du Jorat – situées au cœur du canton. Les communes faisant partie de l'Association sont : Corcelles-le-Jorat – Froideville - Hermenches – Jorat-Mézières – Jorat-Menthue – Montpreveyres – Oron - Ropraz (où se trouve le siège social) – Servion – Syens – Vulliens – Vucherens.

Ses membres sont tous bénévoles et travaillent avec enthousiasme pour la sauvegarde des anciens métiers.

Depuis novembre 1996, l'Association est propriétaire d'une ferme, située au lieu-dit « Les Troncs », sur la commune de Mézières, laquelle est devenue une ferme-musée meublée à l'ancienne et où sont organisées des fêtes à thème avec démonstration des anciens métiers en rapport avec le thème choisi. Sur demande, des goûters et des visites du musée peuvent être organisés.

En août 2000, une salle de réception a été inaugurée. Celle-ci peut être louée, que vous soyez membre ou non de l'association. **Si vous désirez la louer, vous pouvez consulter d'abord sa disponibilité, sur notre site internet [www.joratst.ch](http://www.joratst.ch) ou prendre contact avec Pernette Debétaz: [pernettedebetaz@bluewin.ch](mailto:pernettedebetaz@bluewin.ch) ou 079 450 46 62**

En septembre 2002, un grenier de 1641 a été reconstruit auprès de la ferme des Troncs.

De nombreux projets sont à l'étude afin de maintenir nos traditions campagnardes. C'est la raison pour laquelle, des manifestations sont organisées durant l'année, principalement deux marchés sur la place de l'Eglise de Jorat-Mézières et une grande fête, avec le troisième marché, le deuxième week-end de septembre, à la ferme des Troncs.

### Notre «aventure» vous intéresse et vous aimeriez faire partie de notre association ?

Pour la modique somme de Fr. 30.– par personne (ou Fr. 40.– par couple), vous pourrez participer au développement de nos projets.

Vous pouvez également nous soutenir sans être obligé de prendre part à nos activités.



Le groupe de batteurs de « flo » (ou fléau), comprend 15 membres, dont une dizaine actifs, âgés de 21 à 91 ans. Il a été créé en 1991, il y a donc 31 ans, à l'initiative de Daniel Rod au sein de l'Association « Jorat souviens-toi » basée à Mézières et Ropraz. Le groupe des Batteurs anime ou participe à de nombreuses manifestations, notamment le marché de septembre à la Ferme des Troncs.

### Dates des prochains marchés :

**Les 9 et 10 septembre 2023** à Mézières à la Ferme des Troncs. La Ferme d'hier et d'aujourd'hui avec **marché le 9 septembre de 9h à 16h**. Samedi et dimanche : Animations de 10h à 17h.

Marché à Mézières sur la Place du village, **les samedis 11 mai 2024 de 9h à 16h et 8 juin 2024 de 9h à 16h**  
Animations, buvette avec restauration

## Portrait de l'École de Musique de la Fanfare du Jorat

Cela fait déjà 10 ans que notre École de Musique est maintenant rattachée à l'École de Musique Multisite, présente sur l'ensemble du territoire du canton de Vaud. Cette école compte 49 sites d'enseignement, 116 professeurs et plus de 1550 élèves. Pour l'École de Musique de la Fanfare du Jorat, cela représente une trentaine d'élèves.

À travers un enseignement rigoureux, reconnu et subventionné, répondant aux critères d'exigences de la Fondation pour l'Enseignement de la Musique (FEM), l'École de musique tient à transmettre à ses élèves la passion de la musique et le goût de l'excellence par une pédagogie de qualité, vivante et stimulante dans le respect du rythme d'apprentissage de chaque élève.

Une formation individuelle enrichie par la musique d'ensemble est propice au développement de valeurs de solidarité, de collaboration et d'ouverture d'esprit, indispensables à une vie citoyenne contemporaine et active. L'apprentissage de la musique constitue un terrain fertile au développement de l'autonomie, de la curiosité et du sens critique.

La possibilité d'intégrer un ensemble de jeunes et ensuite la Fanfare du Jorat étant bien évidemment, l'aboutissement souhaité à chacun de nos élèves.

Les instruments enseignés sont en relation directe avec notre Fanfare, les instruments de cuivre, trombone, corne, euphonium, baryton, alto, basse. Les instruments de percussion, xylophone, vibraphone, marimba, caisse claire, timbales, batterie **et grande nouveauté cette année, l'ouverture d'une classe de tambour.**



Alors n'hésitez pas et contactez-nous via

notre site internet: <https://mezieres-jorat.multisite.ch>

pour faire un cours d'essai et si cela vous plaît, pourquoi pas rejoindre ensuite notre école de musique.

N'oublions pas les adultes, la Fanfare du Jorat qui évolue en formation Brass-Band 2<sup>e</sup> catégorie, accueille avec le plus grand plaisir de nouveaux musiciens et musiciennes, souffleurs, percussionnistes et également en nouveauté, depuis cette année les tambours. Alors n'attendez plus et venez rejoindre nos rangs!

Venez découvrir les nombreux secrets et toutes les émotions que procure la pratique d'un instrument de musique, se faire des amis dans le Jorat et se retrouver plus tard par exemple au **Camp de musique de la région de Lavaux (CMRL) qui se déroule chaque année à la fin du mois d'août aux Mosses.**

Il réunit une soixantaine de jeunes durant une semaine pour partager leur passion commune «la Musique». Encadrés par une équipe de bénévoles dynamique et compétente, tous ces jeunes musiciens en herbe, élèves d'instruments à vent (bois et cuivres), de percussion et de tambours des écoles de musique de la région, ont pour objectif de se produire en concert au terme de la semaine. Le concert final de ce camp est organisé à tour de rôle par les sociétés de la région.

**Cette année, la Fanfare du Jorat et son École de Musique ont la chance d'organiser ce concert final qui se déroulera le samedi 19 août 2023 à 20h.**

ÉCOLE DE MUSIQUE  
FANFARE DU JORAT





## Festival Into the Corn

Tout simplement du jamais vu, le Festival Into the Corn est le tout premier festival au beau milieu d'un champ de maïs. Les festivaliers suivent un étroit chemin pour découvrir un terrain de verdure entouré d'épis de maïs. Au centre de l'action, la scène amovible offre un son de qualité dans un cadre idyllique.

L'objectif du festival est de transformer la fête et la joie en bénéfice pour les personnes dans le besoin. Pour y parvenir, les 15 membres bénévoles, suivant des valeurs communes, travaillent ensemble pour organiser un événement unique qui rassemble les générations et célèbre la culture festive dans un cadre idyllique. Ils partagent toutes et tous la fervente volonté d'offrir aux festivaliers un moment de partage inoubliable et contribuer à leur manière à rendre le monde un peu meilleur.

Le Festival Into the Corn propose une programmation riche et diversifiée. Le vendredi, en collaboration avec l'émblématique festival électronique, l'Afterseason, les artistes de musique électronique les plus talentueux se produiront sur scène. Le samedi, les festivaliers pourront profiter d'un rythme musical entraînant qui passera du pop au swing, en passant par le blues. Des artistes confirmés, des stars montantes et des découvertes musicales feront vibrer la soirée. Une mise en bouche du Festival? C'est possible grâce à notre aftermovie 2022.



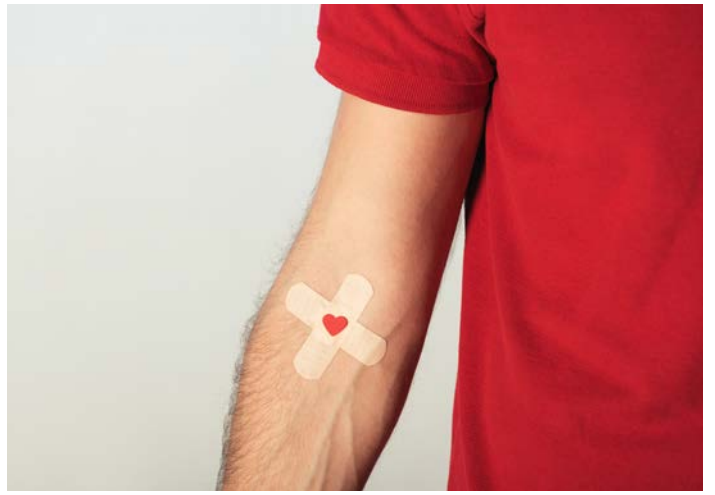
NE RATEZ  
AUCUNE INFO  
grâce à notre  
Facebook ou  
notre Instagram

Le tout premier festival de musique au milieu du maïs

**Rendez-vous les 11 & 12 août 2023 pour swinguer au milieu des épis entre Les Cullayes et Mézières, VD.  
La billetterie est ouverte sur notre site web [www.intothecorn.ch](http://www.intothecorn.ch)**

\*\*\*\*\*

**La liste des associations et sociétés locales, sports et loisirs est accessible  
sous [www.jorat-mezieres.ch/Cadre de vie](http://www.jorat-mezieres.ch/Cadre de vie)**



NOTRE SITE INTERNET  
MET EN AVANT LES MANIFESTATIONS À VENIR

[www.jorat-mezieres.ch/Agenda](http://www.jorat-mezieres.ch/Agenda)

